

La Caisse d'Economie de
Notre-Dame 20 avril 4
rue St-Jean

LA REVUE COMMERCIALE

REVUE DES MARCHÉS DE LA FINANCE
DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

VOL. I.—No. 4

QUÉBEC, VENDREDI, 11 MAI

PRIX D'ABONNEMENT: \$1.50

NAZAIRE LEVASSEUR, *Rédacteur-en-chef*,

EMILE LASALLE, *Propriétaire-Editeur*

Tous les marchands

désireux de vendre la

meilleure valeur pour

l'argent payé, tiendront

certainement nos

Chaussures en magasin

LECLERC & FILS

MANUFACTURIERS DE

CHAUSSURES

QUÉBEC.

Grains et Graines de Semence

MIL canadien et américain, TREFLE blanc, rouge et al-iké, PLATRE à terre, LENTILLE, etc., etc., FLEUR de toutes sortes.

AUSSI —
9000 sacs de SEL de Liverpool est attendu vers le milieu de mai prochain, premier arrivage de la saison.
Correspondance sollicitée.

A. Laroche

156-158, rue ST-PAUL, QUÉBEC

FARINES et GRAINS

En gros

CHEZ

D. E. Drolet

50 et 52, rue Dalhousie, QUÉBEC

GEO. TANGUAY

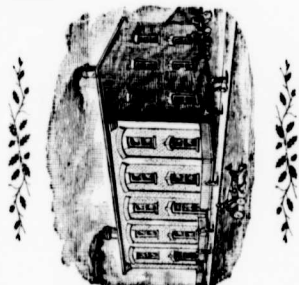
MARCHAND DE

*Fleur, Grain, Lard, Poisson,
Huile, etc.*

QUÉBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.

**CHAUSSURES
ET CLAQUES
EN GROS
75-77 RUE DALHOUSIE
QUÉBEC**



**CAMPBELL
&
BRODIE**

**LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE**

vient de déménager ses bureaux et
magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH
ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que pianos HEINTZ-
MAN, MASON & RISCHE, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,

Laveuses,

Coffres de Sureté,

1^{re}, Etc.

**En route pour
Québec**

Une cargaison de Sucre et Melasse des
Barbades attendue prochainement.

Aussi : Thés, Cafés, Vins, Liqueurs,
Etc., Etc.

Naz. Turcotte & Cie

54-56-58 rue Dalhousie, Québec



CANADA SUSPENDER Co.

Manufacture de

BRETELLES, ETC.,

31 et 33, rue Sault-au-
Matelot, Québec

Demandez nos prix, ou deman-
dez à nos agents voyageurs de
vous faire visiter.

Mentionnez la *Revue Commerciale*.

F. KIROUAC & FILS

FARINES

Grains et Provisions

En gros seulement

QUÉBEC

N. F. BEDARD 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES MONTREAL



AGENT

pour la célèbre *caustre à lait Empire State*, les *presses et montes à fromage* de W. W. Chown & Cie, Belleville, Ont., et les *Moulin à plier les boîtes* ainsi que les fonds, couvercles et cercles, manufacturés par Macpherson & Schell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Neibergall & Co, de Staples, Ont.

Vous trouverez à mon entrepôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné tel que *Bassins à lait, Bouilloires, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Couteur à beurre et à fromage, Extrait de Pressure, Parchemins, Scale boards, etc.* **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

|| N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

**MARCHAND DE FROMAGE
A COMMISSION**
et Négociant en toutes sortes de
Fournitures pour
PROMAGERIES et BEURRERIES



GAUVREAU, PELLETIER & CIE JOS AMYOT & FRERE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises, Fran-
çaises et Américaines

RUE ST-PIERRE, Québec

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPECIALITE:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir Harinas, Veau Français S. C. Lyon, Bais & Fils, et M. M. et D. Kid Elastique.

— AUSSI: —
Jobber en chaussures

Un assortiment d'Empègues importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

CHAPUT Freres

Maison fondée en 1886

10--PLACE D'ARMES--10

MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux.
Renseignements minutieusement contrôlés sur
toutes les maisons de commerce et d'industrie
du Canada.

Z. RENAUD

AVCCAT

15 Rue S-Jacques

MONTREAL

Importateurs de Nouveautés Eu opéennes, Americaines
et Canadiennes

Bimbloteries

En gros seulement



En gros seulement

Bimbloteries

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feu d'artifice
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

MELASSE BARBADES

Qualité Supérieure !

Tonnes — Barriques — Quarts

Au plus bas prix du marché !

LANCLOIS & PARADIS

QUEBEC.

T. GELLEY

E. GUAY

GELLEY & GUAY

BIENVILLE, Lévis

Manufacturiers de

CIGARES

Fumez les célèbres cigares

Le Chevalier, le Galeté, le Verdi
et le Carnaval

QUÉBEC, VENDREDI, 11 MAI 1894.

Fait étrange et regrettable

On nous signalait ces jours-ci le fait suivant qui paraîtra pour le moins singulier.

L'automne dernier, M. Ogilvie, le grand meunier de Manitoba, dont les grands entrepôts de mouture sont sis sur les bords de la rivière Rouge à Winnipeg, dirigeait sur Québec une cargaison de 5,000 à 6,000 poches de farine, qui furent de suite mises en entrepôt sur la jetée Louise. M. Ogilvie ne parvint pas à placer sa marchandise sur le marché de Québec. Ce n'est pas là le côté singulier de l'affaire; une marchandise trouve ou ne trouve pas d'acheteurs, histoire de temps, de lieu, de circonstances particulières; bref, le fait est très ordinaire. Mais cette farine ne devait pas s'éterniser dans l'entrepôt et M. Ogilvie réussit à la vendre sur le marché anglais. Le mouvement le plus naturel de cette farine eût été de partir de Québec à bord d'un steamer, et cependant, c'est l'inverse qui est arrivé.

M. Ogilvie s'est vu obligé, pour une raison ou pour une autre, de charger ses cinq ou six mille poches de farine à bord de barges à Québec, ce qui a dû probablement lui coûter environ un fret de 5 cts. par poche, et l'expédition à Montréal d'où elle a été expédiée par steamer en Angleterre.

Y a-t-il rien de plus renversant! on reste les yeux écarquillés, la mine tout ébahie devant pareil fait.

Ce fait nous en rappelle un autre qui nous a souvent été raconté par le principal intéressé. On construisait une église à quelques Feuilles de Lévis. L'entrepreneur de la maçonnerie trouva infiniment meilleur marché et plus commode de faire transporter sa pierre par train à Montréal et de la faire revenir de là par le côté sud du fleuve jusque dans le voisinage de l'église, que de lui faire traverser le fleuve devant la ville à Lévis. Le passage du fleuve, avec les transbordements, représentaient pour lui une note très élevée de frais.

D'autre part, tous les produits de laiterie du district de Québec, sur une superficie de plusieurs centaines de milles en amont et en aval de la vieille capitale, font comme les poches de farine de M. Ogilvie: ils prennent le chemin de Montréal d'où ils s'exportent, parce qu'ici, il n'y a personne qui ne fasse le commerce d'exportation de ces produits, comme aussi de bien d'autres.

Est-ce que l'on va prétendre qu'il n'y a pas là une anomalie humiliante pour nous? Est-ce que la gravité du fait relatif au transport de la farine Ogilvie n'est

pas de nature à blesser profondément le dernier des Québécois dans son amour-propre? (Est-ce qu'elle n'est pas de nature à ouvrir les yeux des gens d'affaires de Québec, à les amener à étudier, sans délai, les causes de la position vraiment ridicule du port de Québec vis-à-vis du commerce d'exportation, et, les causes une fois clairement déterminées, à les décider d'appliquer énergiquement, au prix même de sacrifices, le remède nécessaire.)

Les steamers ne trouvent pas de fret à prendre à Québec, et passent outre. S'ils y en pouvaient trouver, il est probable que le fait singulier que nous relatons dans cet article ne se produirait plus. Nous n'avons de cargaisons d'aucune sorte à offrir aux transports maritimes, et le jour n'est peut-être pas éloigné alors que nous verrons le dernier voilier ou steamer prendre dans notre port une dernière cargaison de bois, seul article de commerce que nous puissions encore offrir à l'exportation directe.

Il est d'impérieuse nécessité que les capitalistes, petits et gros, et les gens d'affaires se concertent, se mettent sérieusement à la besogne, créent, organisent des syndicats industriels et de négociants et donnent une attention particulière au commerce d'exportation. Il importe que chacun se mette en tête que cette recommandation regarde non seulement son voisin, mais lui-même personnellement qui nous lit.

Nous ne voulons pas ici jeter le blâme sur ceux-ci ou ceux-là. Nous faisons la part des circonstances.

Nous comprenons que Québec, depuis un demi-siècle, s'est trouvé aux prises avec des difficultés, avec des pertes d'avantages qui eussent probablement amené la déchéance complète de plus d'un autre centre d'affaires. Le *old fort* est cependant demeuré comparativement assez ferme au milieu de ces vicissitudes.

Nous contrôlions autrefois l'industrie de la construction des navires, et le port de Québec fut pendant bien des années un vaste chantier de marine. Si cette ressource lui a échappé presque soudainement en réduisant sa population au chômage pendant quelque temps, il serait injuste de dire que c'est la faute des Québécois. Une révolution complète dans l'architecture navale lui a valu cette déchéance qu'il lui était impossible de contrôler. (Il a essayé, avec assez de succès depuis, à remplacer l'industrie perdue par celle du cuir, et jusqu'ici, grâce au bas prix comparatif de la main d'œuvre, Québec a pu tenir tête à une concurrence qui se fait cependant de plus en plus opiniâtre et redoutable.)

Plus tard, notre ville qui était le siège du gouvernement des provinces unies du Haut et du Bas Canada se vit déposséder

de cet avantage par le transfert de la capitale d'Ottawa. Un contingent notable de sa population dut la désertir pour transporter ses foyers dans la nouvelle capitale. C'était là une perte sèche. Néanmoins, elle restait ville militaire, le quartier général des garnisons anglaises, lorsqu'un bon matin l'on vit le dernier régiment anglais, le 69e, croyons-nous, descendre la côte de la Montagne, et aller prendre le paquebot pour l'Angleterre. Nouvel appoint de prestige et de consommateurs perdu sans retour.

Ajoutons à ces faits, quelques fautes graves commises, par exemple celle de n'avoir pas facilité dans le port l'installation des steamers de la compagnie Allan, lorsque celle-ci désirait se fixer chez nous, de préférence à Montréal, celle de ne pas avoir de toutes façons assuré la construction du pont Victoria à Québec, plutôt qu'à Montréal, la tolérance accordée à certains règlements arbitraires de la Société des débardeurs, règlements qui, quoiqu'en disent les intéressés, doivent comporter avec eux une certaine somme de désagréments et de désavantages, puisque maint navire n'a pu s'en accommoder et qu'ils ont fini par chasser bien des voiliers qui naguère fréquentaient régulièrement le port de Québec.

La position est donc loin d'être gaie; mais ce n'est pas le moment des plaintes, des récriminations, mais bien de l'action, de l'action prompte et énergique.

Nous ne sommes pas de ceux qu'on décourage facilement; sans être optimiste, nous ne tombons pas non plus dans le pessimisme. Il est peu de situations, si difficiles qu'elles soient, qui ne puissent être contrôlées avec de l'entente, du travail et de l'énergie. C'est même l'occasion d'affirmer chez nous l'existence de cette trinité de forces morales.

Le parti que nous avons à prendre, c'est de donner dans les entreprises industrielles et commerciales, et d'imiter sous ce rapport ce que l'on fait ailleurs. Pour cela, il faut créer une diversion dans la route que, ici, le capital prend d'ordinaire, le placement à petit intérêt sur des valeurs complètement étrangères à l'industrie et au négoce. Il faut que l'argent sorte de là et circule dans les masses en les vivifiant. Il faut que la banque à Québec prenne aussi sa part de risques dans le mouvement, et vienne plus largement en aide à l'entreprise appuyée par l'expérience, le savoir et l'activité, à défaut de moyens pécuniaires. On est en proie à Québec à un sentiment qui n'est plus de la saine prudence, mais un sentiment de crainte et d'égoïsme qui enraye tout, dérouté, désorienté l'esprit d'entreprise, paralyse et tue l'énergie; on a peur de risquer même une seule carte sur table. On veut, en affaires, à heure fixe, des résul-

HENRY A. BEDARD**COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR**

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la collection de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :**125 Rue St-Pierre****QUEBEC.****J. - B. RENAUD & CIE**Grains et Graines de semence, Graines de M.L. Trilles rouge, blanc, al-sye, Mammoth, Ver mont, etc., etc.
Blé, Orge, Pois, Avoine, B&F d'Inde à silbs, di verses variétés.
Farines, Grains et Provisions.
Viandes fumées, etc., etc.**126 à 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.****MOUNTAIN HILL HOUSE****94 à 98, Rue de la Montagne
QUEBEC.****E. DION & Cie Prop.
JON. CLOUTIER Gérant**

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait un hôtel de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

J. P. LEBEL**MARCHAND DE****Farine, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.****Rue des Commissaires et
220 rue St-Paul, MONTREAL****TELEPHONE 1000****J.A. Langlais & Fils**
LIBRAIRES-EDITEURS

Nous prions Messieurs les Marchands de la campagne de nous écrire pour nos prix de Fournitures d'écoles et de bureaux. Messieurs les secrétaires de municipalités recevront nos listes de prix pour livres de récompense en nous en faisant la demande. Satisfaction garantie à tous nos clients.

*Une visite est sollicitée.***123, RUE SAINT-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC****COMPAGNIE CHINIC****MARCHANDS QUINCAILLIERS
QUEBEC****SPÉCIALITÉ****D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES**

Présure de Michel, en cruches et en quarts, couleur à fromage de haute marque, Coton de toutes espèces, Fournitures de boîtes, Bois et Brochettes, Moules à fromage, Couteaux et Caille de McPherson.

Sondes à fromage, Thermomètres de tous genres, Eprouvettes à lait et autres. Verres gradués et à mesurer, Balances de toutes espèces, Planchettes (scaleboards.)

Couleur à beurre, Sels à beurre et à fromage de Higgins et Ashton, Rondelles en coton ou en parchemin, Bassins à égoutter et ordinaires, Machines centrifuges, Bouilloires, et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

A. E. VALLERAND**AGENT DE MANUFACTURIERS****Lampes et appareils, Lustres, Verreries, Poteries,****Argenteries, Huile Astrale.****Huile de charbon, Huiles et Graisses à machines, Suif,****Huile noire, Coal Tar, Brais.***Spécialité pour le commerce de Thé***Entrepôt: 67 rue Dalhousie
Québec.****Tabac Canadien en feuilles****Une spécialité chez****Drouin Frères & Cie****QUEBEC.****J. - B. ROBITAILLE****Manufacturier de Chaussures****56 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH****QUEBEC***Ouvrage fait à la main seulement.*

tats certains, précis, calculés à une fraction près; encore un peu on demanderait l'intérêt de son argent au moment de le verser dans une caisse commune. En théorie, cette prudence exagérée peut être admissible; mais en pratique, elle n'est pas même sensée. Il faut avoir le courage de tenter l'aventure, tout en calculant aussi judicieusement que possible les chances de profits et pertes. Québec souffre donc là d'un mal très grave; il importe, il est urgent que cet état morbide disparaisse. Il importe, il est urgent que, une fois pour toutes, les Québécois se convainquent que, pour ramener dans le port et la ville de Québec l'activité commerciale d'autant, il leur faut créer des affaires eux-mêmes.

Le commerce, lui, n'a ni patrie, ni nationalité, il se dirige là où il trouve son compte.

Mesure de prudence

L'apparition de la peste à Chicago d'où, en 1885, elle est venue décimer la population de Montréal, inspire au *Herald* de Montréal de demander l'établissement, à Ottawa, d'une commission centrale d'hygiène, de laquelle relèverait des commissions provinciales du même genre.

Nous approuvons la suggestion, et, à notre avis, cette commission devrait déjà avoir été instituée. Nous avons eu les ravages de la peste en 1885 et nous avons été menacés du choléra en 1892.

Nous pouvons encore avoir la visite de l'une ou de l'autre de ces terribles épidémies.

Une précaution n'est jamais de trop.

Aux Etats-Unis, les commissions d'hygiène publique existent déjà dans chaque état, avec une commission d'hygiène à Washington.

La protection d'un pays contre les épidémies est une question de haute gravité.

Que l'on songe donc, non seulement aux deuils sans nombre, mais à la ruine commerciale incalculable qu'une épidémie de quelques semaines seulement peut semer sur toute la surface d'un pays.

LE COMMERCE DU BETAIL

Il y a une quinzaine, dans une lettre adressée au *Board of Husbandry*, de Londres, le marquis de Ripon, ministre des colonies, passait en revue les arguments sur lesquels s'appuie le "Board" pour demander l'abattage du bétail d'exportation canadien à son arrivée dans les ports anglais. Il citait en même temps un rapport de Monsieur Nocard, expert dans les maladies qui peuvent atteindre

les chevaux et bêtes à cornes. Dans ce rapport, M. Nocard donne le résultat des expériences qu'il a faites sur des poulains de bestiaux américains qu'on supposait atteints de pleuro-pneumonie et qui avaient été importés de France. Il dit qu'une maladie, connue dans l'ouest américain sous le nom de "mal de maïs" (*cornstalk disease*), a été prise pour de la pleuro-pneumonie, et que cette maladie, d'après ses observations, n'a pas ou presque pas de caractère contagieux.

Dans un autre rapport adressé à sir Charles Tupper, à Londres, en septembre 1893, le même expert déclare qu'il a pu établir une identité entre certaines lésions pulmonaires chez des animaux canadiens, et la *cornstalk disease* de l'ouest américain.

Le marquis de Ripon, à la suite de cette analyse, fait remarquer que depuis le premier cas de pleuro-pneumonie qu'on a prétendu avoir constaté au Canada en 1890, il n'y a pas eu de contagion; à peine a-t-on trouvé quelques cas douteux dans trois cents et quelques mille bestiaux qui ont été importés, et cela en dépit du fait que ces animaux avaient déjà été parqués à l'étroit durant le long hiver précédent et au cours de la traversée transatlantique, toutes conditions on ne peut plus favorables au développement de la pleuro-pneumonie.

Devant pareils faits et plusieurs autres démontrés par le gouvernement canadien, le marquis se déclare incapable d'admettre que les bestiaux canadiens aient souffert d'autres maladies que celles qui ont pu être amenées par les fatigues et la misère du voyage depuis le moment où on les enleva à leurs pâturages jusqu'au moment où ils touchèrent terre en Europe.

Comme l'importation des bestiaux de réserve ne commence, à vrai dire, qu'au mois de juillet, en Angleterre, le marquis de Ripon espère que la commission d'enquête finissant ses travaux vers la mi-juin, le trafic ne souffrira pas la moindre intermission ou suspension, s'il est démontré à la satisfaction générale qu'on n'a pas eu raison de s'alarmer.

Le ministre va proposer au gouvernement canadien qu'il décrète que tous les bestiaux canadiens destinés à l'exportation soient marqués; ce qui sera d'une grande utilité lorsque l'on constatera un cas de maladie contagieuse dans un troupeau. On saura alors quels animaux abattre par prudence.

La Commission d'enquête sur l'état de santé du bétail canadien commencera le 16 mai en Angleterre. Les poulains des animaux abattus vont être de suite soumis à l'examen des experts. Tout cas suspect sera immédiatement envoyé au

bureau des vétérinaires, à Londres, dont les décisions seront finales.

Devant ces ennuis et difficultés, nous nous demandons s'il ne serait pas préférable au Canada de moins insister sur l'exportation du bétail vivant que du bétail en carcasses.

Nous entrevoyons là toute une industrie à créer au Canada, et notamment à Québec.

Notre port pourrait non seulement faire le trafic d'exportation de viande fraîche, mais aussi de volailles, de fruits, de gibier, de poisson, de produits de laiterie qui se conserveraient à bord des steamers par les mêmes procédés que pour la viande de boucherie.

Nous ferions l'abattage ici et nous aurions le bénéfice des peaux, et des déchets de boucherie qui donneraient naissance à des savonneries.

Nous sommes d'avis qu'il est même devenu nécessaire que nous nous occupions l'établissement ici, à Québec, une pareille industrie, en même temps que l'on s'occupe de l'établissement d'un service de steamers rapides. Notre trafic de bétail souffre déjà de la concurrence que lui font plusieurs autres pays dans le trafic des viandes fraîches. Si nous voulons tenir tête à cette concurrence, il nous faut absolument, et à bref délai, nous outiller pour ce trafic, et il n'y a pas de raison au monde pour que ce trafic au Canada, et notamment à Québec, ne réussisse pas comme ailleurs.

Si dès maintenant des capitalistes de notre district s'entendaient pour fonder cette industrie et ce trafic, croit-on que cet événement annoncé convenablement dans le monde des affaires n'aurait pas une grande influence sur le projet de steamers rapides et n'en activerait pas notablement l'organisation et l'établissement.

Le port de Québec se prête admirablement à pareille entreprise, au point de vue du site, des facilités et de la température.

Nous soumettons humblement l'idée à ceux qui ont quelque argent placé à maigre intérêt. Il y a pour eux là bénéfice double pour le moins à réaliser, sans compter l'emploi qu'ils donneraient à bien des gens qui nous resteraient, au lieu de nous désertir pour aller à l'étranger dépenser leur énergie physique et intellectuelle.

Les droits sur la houille

La *Gazette*, de Montréal, l'un des fervents organes du protectionnisme au Canada, faisait il y a quelque temps une sorte de précis historique du commerce de charbon au Canada, et des conditions dans lesquelles se trouve cette article de

AUX AMATEURS DE CIGARES DE BON GOUT

Fumez le **LAURIER**

Certainement la crème des cigares à 5 cents sur le marché
Québécois

EN VENTE DANS TOUS LES DÉPÔTS DE CIGARES
MANUFACTURÉ PAR

J.-B. BEAULIEU & CIE

En dépôt chez A. B. DUPUIS, rue St-Paul

Levis, Québec.

Demandez à vos fournisseurs les célèbres cigares

Gold Star

— ET —

WASHINGTON-COLUMBUS

Positivement les meilleurs sans distinction dans le marché pour le prix

— MANUFACTURES PAR —

DUSSAULT & BARRY

QUEBEC.

ETABLIE EN 1870

LAPORTE, MARTIN & CIE

NEGOCIANTS EN GROS

D'ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS

Commissionnaires en Provisions

2548 RUE N-DAME, COIN DES SEIGNEURS, MONTREAL

ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLETERIES ET IMPORTATEUR
DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame

Basse-Ville, QUÉBEC.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT

De LONDON, ONT.

*Le breuvage le plus salubre pour
l'usage général et sans supérieur
comme tonique nutritif*

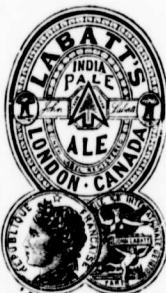


Recommandé par les connaisseurs et
les médecins dans toutes les parties du
Canada.

Voyez les témoignages écrits de chi-
mistes éminents.

Neuf Médailles et onze diplômes
obtenus aux Expositions Universelles de
France, d'Autriche, des États-Unis, du
Canada, de la Jamaïque, Indes Occiden-
tales.

Saveur originale et fine, pureté garan-
tie, ces breuvages sont fait spécialement
pour convenir au climat de ce continent
et ne sont pas surpassés.



N. Y. MONTREUIL

Seul agent 277, 279 RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Telephone 546.

commerce vis-à-vis des houillères améri-
caines. Elle finissait par recommander
au gouvernement l'abolition du droit d'ex-
portation sur le charbon canadien.

L'imposition d'un droit sur sur le char-
bon bitumineux, dit ce journal, activa
beaucoup la production houillère de la
Nouvelle-Ecosse. De 1874 à 1878, alors
que le charbon américain entraînait en fran-
chise au Canada, le rendement des mines
de charbon de cette province baissa de
114,000 tonnes; en 1878, il fut de 863,000
tonnes.

Quand sir Léonard Tilley annonça que
le gouvernement en avait protégé les mi-
nes de charbon du Canada contre la con-
currence étrangère, par l'imposition d'un
droit de 60 cts par tonne sur le charbon
américain, il assura que la production
des mines de la Nouvelle-Ecosse augmen-
terait de 400,000 tonnes par année. Ses
prévisions furent dépassées. Deux ans
après le nouveau régime, en 1881, le ren-
dement des terrains houillers néo-écossais
avait atteint 1,260,000 tonnes. Ajour-
d'hui il est arrivé à 2,300,000 tonnes par
an. Le droit de 60 cts. avait donné à la
Nouvelle-Ecosse le marché de Québec et
l'on comptait sur celui de la province
d'Ontario qui, cependant, n'a pas donné.
Dans les provinces maritimes, la consom-
mation augmenta notablement par suite
du développement de l'industrie. Disons
en passant que la province de Québec
qui consommait 23,710 tonnes de char-
bon néo-écossais en 1878, en consommait
746,937 en 1892. D'autre part, la Colom-
bie Anglaise produit de 1,000,000 à
1,200,000 tonnes de charbon annuelle-
ment, et qu'en 1892, elle en exportait
695,000. Le charbon de la Colombie
Anglaise est de qualité supérieure et com-
mande sur le marché américain meilleur
prix qu'aucun charbon américain.

Il y a quelques mois, le Congrès Améri-
cain en révisant le tarif, décida de placer
le charbon sur la liste des effets admis en
franchise; on pensa aussi pouvoir amener
le gouvernement canadien à en faire
autant. Le projet de loi Wilson incluait
le charbon dans les articles dégrèvés de
droits; mais le comité des finances du
Sénat américain jugea à propos de réta-
blir un droit de 40 cts. par tonne, au lieu
de 75 cts. comme aujourd'hui. Quelle
sera la décision finale du Congrès? Voilà
ce que l'on ignore encore.

Il est incontestable dit la *Gazette*, qu'il
serait fort avantageux pour les charbon-
niers du Canada, notamment de la Nou-
velle-Ecosse et de la Colombie de voir
librement ouverts à leur produit les mar-
chés de la Nouvelle Angleterre d'un côté
et ceux de la Californie de l'autre. La Nou-
velle Angleterre seule consomme annuelle-
ment 9,000,000 de tonnes de charbon
bitumineux, et, si le droit américain dis-

paraissait, le charbon du Cap-Breton y trouverait un nouveau débouché.

Au point de vue de la qualité et ensuite de la proximité du marché américain, on admet aux Etats-Unis que les conditions des houillères du Cap-Breton et de la Nouvelle-Ecosse offrent des avantages supérieurs. Parlant des qualités du charbon des Provinces Maritimes, M. Weeks, rédacteur de l'*American Manufacturer* de Pittsburgh, admet qu'il y a une similitude étonnante entre le charbon de la Nouvelle-Ecosse et certains charbons américains de haute marque. Le charbon de Pictou, quoique faisant beaucoup de cendres, ne diffère pas beaucoup du charbon de Connelsville. Cependant, nous ferons remarquer ici que ce charbon contient une forte proportion de soufre, ce qui ne nuit pas dans une certaine proportion au pouvoir éclairant du gaz au charbon. Le charbon du Cap-Breton ressemble beaucoup à celui de Pittsburgh, et celui de Cumberland au charbon de Westmoreland. Pour les fins d'éclairage le charbon du Cap-Breton donne grande satisfaction aux Etats-Unis là où il est en usage; pour le chauffage, il soutient favorablement la comparaison avec ceux d'Angleterre et du pays de Galles.

Abordant le sujet de la proximité des exploitations houillères de la Nouvelle-Ecosse des centres de la Nouvelle-Angleterre, M. Weeks dit que la distance la plus courte par eau que le charbon a à parcourir pour arriver à un marché dans la Nouvelle-Angleterre est de 214 milles; la moyenne est de 300 milles. Comme, dans la Nouvelle-Ecosse, les mines se trouvent près du littoral, que le transport du charbon au bord de la mer n'exécute jamais 37 milles, et qu'au Cap-Breton, pour la plus grande partie de l'année, cette distance n'est que de cinq milles et en hiver qu'elle ne dépasse pas 30 milles, on peut voir dans quelle position défavorable les charbonniers américains se trouvent placés. La distance par eau des principaux ports d'expédition aux principaux ports de distribution du charbon dans la Nouvelle-Angleterre est pratiquement la même que la distance du Cap-Breton aux mêmes ports de distribution.

Le taux moyen du fret entre Norfolk et Boston, distance d'une fraction moindre que de Sydney ou Pictou à Boston, mais pas suffisante pour influencer le prix du fret, est de 75 cts par tonne. Le coût du déchargement est de 25 cts. Donc, avec \$1 par tonne, on devrait pouvoir amener le charbon de Louisbourg à Boston et le décharger. Tout calculé, continue M. Weeks, la différence de prix entre le charbon américain et le charbon canadien sera toujours, toutes choses égales d'ailleurs, dans les frais de transport par voie ferrée des mines au littoral, c'est-à-

dire au point de chargement à bord des steamers. Comme on l'a vu, ce transport est de beaucoup plus long du côté des mines américaines; on a vu que la moyenne de la distance était de 300 milles. La moyenne des frais de transport peut être fixée à \$1,25 ou environ $\frac{1}{2}$ cent par tonne. Telle est la différence dans le coût du charbon américain et du charbon canadien une fois rendu sur le marché de Boston.

La question est claire. Les mines de charbon du Canada ont l'avantage sur celles des Etats-Unis, du moins du côté de la Nouvelle-Angleterre.

La *Gazette*, qui a vu de suite comme nous la conclusion à tirer, discute avant d'en arriver là, le pour et le contre de la taxation ou de la franchise à propos du charbon.

Elle se pose cette question: cela vaut-il la peine de sacrifier la protection et le revenu? Sur l'importation du charbon non l'an dernier le Canada a perçu \$961,893 dont \$904,000 ont été payées à différents ports d'Ontario. Peut-on licher ce revenu de près d'un million, surtout quand, d'autre part, les réductions apportées par le gouvernement dans le tarif vont réduire le revenu d'un autre million et demi.

Mais, sérieuse la *Gazette*, fi du revenu, s'il nous faut sacrifier d'autres avantages plus importants encore! Bien des considérations militent en faveur du dégrèvement complet du charbon et de la réciprocité commerciale à établir à propos de cet article avec les Etats-Unis. La franchise accordée au charbon viendrait grandement en aide aux manufactures de toutes sortes en réduisant le prix du combustible des chemins de fer qui aujourd'hui paient une bonne moitié de la somme totale de la taxe domaniale sur le charbon; ils se trouveraient allégés d'un lourd fardeau et mis en position de faire part de cet avantage au trafic du pays.

La production du charbon de la Nouvelle-Ecosse se trouverait-elle affectée par cette politique fiscale? Voilà ce qu'on se demande. A ce sujet, on fait remarquer qu'une compagnie minière, la *Dominion Coal Company*, qui vient d'acheter la plus grande partie des mines du Cap-Breton, a tellement perfectionné l'outillage de son exploitation, et réduit la dépense à ce chapitre, qu'elle est en mesure de soutenir la concurrence américaine à armes égales sur le marché canadien, notamment celui de Québec. Le même procédé est applicable aux mines de la Nouvelle-Ecosse. D'un autre côté les charbonniers de Pictou et de Cumberland redoutent bien plus la concurrence des charbonniers du Cap-Breton que de ceux des Etats-Unis.

La *Gazette* exprime l'espoir qu'avant longtemps le gouvernement fédéral en viendra à la conclusion qu'il importe de

n'imposer qu'un impôt de revenu sur le charbon et même qu'il se décidera tout à fait à abandonner cet impôt et à voir s'il ne peut pas le transférer ailleurs.

L'AGRICULTURE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

U de nos bons correspondants nous écrit une longue lettre, faute d'espace, nous ne pouvons publier intégralement pour féliciter le gouvernement de Québec sur l'élan pratique qu'il essaie de donner à l'agriculture.

Pour lui, l'agriculture est la base de l'état économique du monde; c'est aussi notre avis; il la regarde comme la source de tous les progrès qui peuvent se faire de par le monde, et comme celle qui exige la plus grande variété de connaissances pratiques. C'est aussi notre avis, et nous croyons que l'agriculture devrait être le grand souci de tout gouvernement, que pour elle et l'éducation en général il n'est pas de sacrifices de temps et d'argent devant lesquels il devrait hésiter, pas plus que les individus. Elle comporte avec elle des déboires, des fatigues; mais qui est donc l'état qui ne comporte avec lui ni fatigues, ni déboires. L'agriculture est supérieure à tout autre état, en ce qu'elle assure le travail libre et indépendant à celui qui s'y livre d'une façon éclairée.

Notre correspondant se plaint du fait que nos agriculteurs abandonnent leurs terres pour venir faire un travail de mercenaire à la ville. C'est malheureusement trop vrai et pour réagir contre ce mal, il faut développer les connaissances agricoles et quand ces connaissances auront fait du progrès, les gens s'attacheront au sol.

Les paysans qui désertent leurs terres prétendent que c'est parce qu'elles sont épuisées. Si vraiment elles sont devenues improductives, c'est parce qu'on ignore comment les cultiver et comment leur restituer leur fertilité de jadis. En regard notre correspondant nous montre les terres de la Belgique qui, sont cultivées depuis plusieurs siècles et rendent toujours, tandis que celles du Canada, du Bas-Canada notamment, qui ne le sont que depuis deux siècles, n'en peuvent plus.

En Belgique on connaît ce que vaut non seulement un arpent, mais une motte de terre, et l'on a appris à lui faire rendre le maximum de sa production sans l'épuiser. Voilà pourquoi la Belgique est un vaste jardin, à l'amélioration duquel on emploie les méthodes les plus perfectionnées.

Notre correspondant demande au gouvernement de soigner avec vigilance en

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU

FONDEUR

Assortiment général de

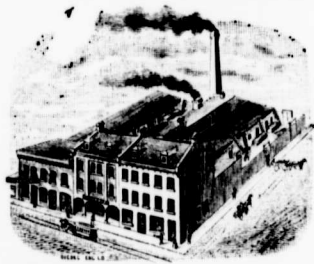
Poêles à Gaz améliorées

Choix sur quatre grandeurs différents

Aussi l'assortiment de poêles de tous les prix

210 à 224 rue St-Paul, Québec

Telephone 3499



Fred E. Richards, président.
J. Frank Lang, secrétaire.
Samuel S. Boyden, asst secrétaire.

Arthur L. Bates, vice président.
Josiah H. Drummond, solliciteur
Thos. A. Foster, directeur médical

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

L'UNION MUTUELLE

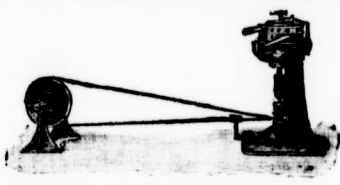
De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$27,000,000

Elle est la seule compagnie dont les polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Réclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon,
Gerant.



SEPARATEUR

IMPERIALE RUSSIENNE

CENTRIFUGE la plus parfaite aujourd'hui

DEMANDEZ NOS PRIX

Profitez de la réduction faite sur nos machines de toutes sortes.

J. L. O. VIDAL, FILS & CIE

97-99-101, Rue Saint-Paul, Québec

Faciliter l'immigration agricole et d'offrir autant que possible aux agriculteurs expérimentés des terres défrichées ou prêtes à être ensemencées, comme prime d'encouragement. Ceci est plus difficile, fidèle à du bon, et les nouveaux venus pourraient prêter l'exemple des leur arrivée dans le pays. Mais, le gouvernement ne pourrait faire pareils faveurs qu'à titre d'exception.

Somme toute, si nous avons cru saisir l'esprit de notre correspondant, c'est que le gouvernement et l'usage de l'agriculture, de la diffusion des connaissances agricoles, de l'encouragement de l'agriculture et de l'immigration agricole, l'article principal de sa politique, le sujet constant de son activité.

Nous sommes entièrement de son avis.

Ce programme a déjà reçu un excellent commencement d'application; mais, comme il reste énormément à faire à nos gouvernements pour mettre l'agriculture à bonne enseigne, à la mode et en grand honneur!

Pour nous, nous estimons que l'une des plus grandes fautes que la providence puisse accorder à un homme c'est le goût, les connaissances, les aptitudes pour la science agricole et les moyens de faire valoir tout cela.

Il n'est pas de par le monde de travail plus utile, plus noble et plus satisfaisant.

CHRONIQUE OUVRIERE

Deux exemples à méditer

(De la Presse, 5 mai)

La grève des menuisiers-charpentiers et le renvoi d'un grand nombre d'ouvriers du Pacifique, sont deux faits qui méritent d'être étudiés par tous ceux qui s'occupent des relations du capital et du travail.

Les menuisiers se sont mis en grève après avoir loyalement averti leurs patrons de leur décision. Ils les ont prévenus le 1er février dernier, c'est-à-dire trois mois à l'avance et les patrons n'ont pu éprouver aucune perte de la suspension des travaux que cette grève a causée.

Passons maintenant au Pacifique.

Sans avis aucun, le jour même de la paie, des centaines d'ouvriers ont appris qu'ils étaient privés de travail et que l'usine leur serait fermée le lundi suivant.

Je serais bien aise de connaître sur la question l'opinion des nombreuses sociétés qui prétendent s'occuper directement ou indirectement de la question sociale et qui ne manquent jamais de manifester, en de très beaux discours, leur amour platonique pour les classes ouvrières.

Pourquoi, par exemple, la Société d'Economie Sociale ne nous donnerait-elle pas son opinion sur les devoirs et les obligations des grandes compagnies envers leurs ouvriers?

Pourquoi la Société de Protection des femmes et des enfants, le Conseil National des femmes ne nous diraient-elles pas ce qu'ils pensent de cette question si

intimement liée au bonheur des femmes, des enfants et de la famille?

Chaque fois qu'une injustice est commise contre un ouvrier; chaque fois qu'on met l'existence de son travail, de son salaire en péril, on le frappe dans ses intérêts les plus chers et on l'atteint moralement encore plus que matériellement.

Le Pacifique avait, sans conteste possible, le droit de renvoyer ses ouvriers, mais avait-il le droit de les renvoyer sans avis, comme il l'a fait!

Avant de discuter le côté moral de la question, je vais d'abord prouver qu'il a manqué à la loi.

L'acte des maîtres et serviteurs, cet acte moyen-âgeux qui, à Montréal, régit les rapports entre les patrons et leurs ouvriers, est formel; l'un et l'autre doivent pour se séparer l'un de l'autre se donner un avis de quinze jours.

Pour l'ouvrier, cet avis est obligatoire; le patron lui a la faculté de donner cet avis ou de renvoyer son ouvrier en lui payant quinze jours de salaire en plus de ce qu'il doit.

Cette disposition de la loi ne s'applique pas aux ouvriers travaillant à la pièce.

Mais les autres, ceux qui sont engagés à la journée et à la semaine devaient recevoir un avis ou une paie de quinze jours avant d'être renvoyés.

Le Pacifique a eu tort de ne pas donner cet avis; d'autant plus tort que son action ressemble à un abus de pouvoir dont la compagnie se rend compable que parce qu'elle peut le commettre impunément.

En effet, l'idée de poursuivre la compagnie devant le recorder ne viendra à l'esprit d'aucun des ouvriers renvoyés. Ce serait la lutte du pot de terre contre le pot de fer et ce serait surtout la mise au tableau noir des usines de la compagnie.

On se demande pourquoi les employés supérieurs de la compagnie ont agi avec si peu de respect des droits et du bien-être de leurs ouvriers, alors qu'il eût été si simple, si facile, d'annoncer quinze jours d'avance la réduction du personnel.

En quoi les intérêts des actionnaires auraient-ils été mis en danger si leurs ouvriers avaient été traités, comme le sont ceux des autres usines!

Qu'on ne s'y trompe, les difficultés entre les grandes compagnies et leurs ouvriers sont en grande partie le résultat de l'indifférence et de l'égoïsme dont ces compagnies font preuve pour leur personnel.

La privation subite de travail est d'autant plus sensible qu'elle est moins prévue et les patrons ou les compagnies qui jouent ainsi avec leurs ouvriers doivent ignorer les sentiments qui animent les ouvriers ainsi traités, autrement ils y regarderaient à deux fois avant de procéder avec autant de sans-gêne.

L'ouvrier, plus que tout autre citoyen, doit veiller avec soin à l'équilibre de son budget, et la suppression subite, sans avis préalable, de son salaire lui crée des embarras tels, qu'il lui faut souvent des mois et des années pour remédier aux conséquences de cette suppression.

C'est pour lui donner le temps de se retourner, comme on dit vulgairement, que le législateur a dit que le patron ne pourrait renvoyer son ouvrier sans lui donner quinze jours d'avis.

Avec quinze jours devant lui, en salaire et en temps, l'ouvrier peut économiser quelques piastres pour ses premiers jours de chômage et se préparer à trouver de l'ouvrage.

L'action du Pacifique est d'autant plus regrettable qu'elle aurait pu être évitée avec un peu de bonne volonté et de réflexion.

* *

Quel malheur que les sociétés ouvrières s'occupent tant de grandes questions plus politiques qu'ouvrières, sans cela elles auraient le temps et l'argent nécessaires pour donner aux grandes compagnies les leçons qu'elles méritent et que les ouvriers devront leur donner s'ils veulent être traités légalement et convenablement par ces compagnies.

JEAN BAPTISTE GAGNEPÉTE.

— 10 —

La navigation transatlantique

La *Revue Scientifique* publie, dans son dernier numéro, une étude comparative de la navigation transatlantique; on y voit facilement, et si fréquemment, de Paris à New York, et vice versa, que les détails contenus dans cette étude offrent de l'intérêt pour nos lecteurs. Il convient d'ajouter que, dans l'espace de ces dix dernières années, les conditions ordinaires de la navigation ont été modifiées de fond en comble.

La Compagnie générale transatlantique, seule en France à desservir une ligne très chargée, à une rude concurrence à soutenir contre les compagnies étrangères et surtout anglaises. Parmi ces compagnies se trouvent la Compagnie Cunard, la Compagnie Inman, aujourd'hui American line, la White Star line et la Compagnie hambourgeoise américaine.

L'American line n'a pas encore mis à l'eau de navire, depuis sa création, qui date d'un an, mais *Paris* et *New York*, les deux paquebots qu'elle a achetés de l'Inman line, et qui font la traversée entre Southampton et la grande cité américaine, sont déjà taillés pour la lutte: 2 hélices actionnées par 2 machines de 10,000 chevaux chacune, une jauge de 10,500 tonneaux, 160 m. 70 de long sur 19 m. 20 de large et 13 m. 10 de creux. Une vitesse moyenne de près de 20 nœuds en font des bateaux rapides de premier ordre. Il en est de même du *Toutonic* et du *Majestic* portant le pavillon de la White Star line et qui mesurent 177 m. 38 de long, sur 17 m. 52 de large avec 10 m. 97 de creux. Leur jauge est de 10,000 tonneaux et leur vitesse est également voisine de 20 nœuds.

La Compagnie hambourgeoise américaine, dont en France on ignore presque l'existence, est tout aussi bien organisée. Ses derniers grands navires nous font et font aux Anglais une sérieuse concurrence. L'*Augusta Victoria*, par exemple, mesure 140 m. 21 de long sur 17 m. 01. Les machines développent 12,500 chevaux et donnent une vitesse de 18 à 19 nœuds en service. 10 machines auxiliaires fonctionnant à côté des machines motrices, 3,983 tonnes de charbon sont absorbées pendant la traversée de Hambourg aux États-Unis. La *Normannia* et le *Furst Bismarck*, plus récent encore, sont aussi plus puissants. Les machines déve-

loppent dans la première 13,670 chevaux et dans le second 15,300. Ces deux paquebots sont à deux hélices, et en acier, comme le précédent d'ailleurs. Le nombre des machines auxiliaires a été porté à 51, et la consommation de charbon par voyage a 4,888 tonnes pour la *Normannia* et à 4,688 pour le *Furst Bismarck*. Les vitesses en service varient de 18 à 20 nœuds, la moyenne étant un peu plus forte dans le *Furst Bismarck* que dans la *Normannia*. Les longueurs, largeurs et tirants moyens sont respectivement 153 m. 16; 17 m. 53 et 7 m. 32 pour le *Furst Bismarck* et de 152 m. 1; 17 m. 45 et 7 m. 32 pour la *Normannia*. Les tonnages sont 8,874 et 8,200 tonneaux.

Un de ces énormes bâtiments peut emmener 1,400 passagers; son chef maître d'hôtel a sous ses ordres 8 femmes, 129 commis et 11 cuisiniers et boulangers. Le navire emporte pour un voyage 20,000 livres de bœuf frais, 1,000 de bœuf salé, 10,000 de mouton, 1,400 d'agneau, 500 de veau, 500 de porc, 3,000 de poisson frais, 10,000 volailles, 400 poulets, 150 canards, 50 oies, 100 dindons, 30 tonnes de pommes de terre, 30 paniers de légumes, 75 gallons de glace, 400 gallons de lait, 18,000 œufs, 1,000 livres de thé, 1,500 de café, 8,300 livres de sucre, 2,400 livres de fromage, 3,000 de beurre, 6,000 de jambon, 1,800 de lard, etc.

Chaque employé a droit à 2 livres de bœuf par jour, et le paquebot emploie 424 personnes.

Si ces navires qui sillonnent l'Atlantique Nord, partent et arrivent avec la régularité des trains de chemin de fer, présentent de sensibles différences dans leurs constructions et surtout dans leurs dimensions et leurs vitesses, ils en offrent peu dans les aménagements destinés aux passagers, surtout à ceux de première classe. Les salons, salles à manger, bibliothèques, fumoirs, etc., sont installés avec tout le luxe imaginable. Des tableaux d'art, des statues, des sculptures à profusion font oublier, dans la mesure du possible, au voyageur qu'il a quitté le sol de son pays, son foyer, ses petites habitudes. Mais sur ce point spécial du confortable, nous n'avons point à nous appesantir. Les compagnies ont trop d'intérêt à bien traiter leurs passagers pour ne pas faire pour eux l'impossible.

Les chiffres qui précèdent permettent de faire sur la construction des grands transatlantiques les remarques suivantes:

Tout d'abord, il ne semble pas que les constructeurs soient bien fixés sur le rapport de la largeur à la longueur, d'où dépend essentiellement la stabilité du navire. Pendant qu'en France on a franchement adopté la valeur de 1/10 pour ce rapport, nous voyons que les ingénieurs de Danzig se rapprochent sensiblement de 1/8 tandis que les Anglais adoptent tantôt 1/9, 5 (*Compania et Lucania*), 1/10 (*Toutonic* et *Majestic*), tantôt 1/8, 3 (*Paris* et *New York*). Il est probable que le *Furst Bismarck* ou la *Normannia* ont une assise le plus solide que la *Toutonic* ou la *Touraine*, mais comme l'expérience n'a pas été défavorable jusqu'ici au type 1/10 et que sa forme même lui assure un supplément de vitesse pour une même force en chevaux, il est à présumer que dans l'avenir ce dernier rapport sera universellement adopté.

L'acier doux a partout remplacé le bois et le fer; à l'heure présente, il est lui-même

ST-LEON

LA REINE DES EAUX MINERALES
GUERIT

DYSPEPSIE,
INDIGESTION,
RHUMATISME,
BILE,
CATARRHE,
Maladies du
FOIE ET DES
ROGNS



GUERIT
DYSPEPSIE,
INDIGESTION,
RHUMATISME,
BILE,
CATARRHE,
Maladies du
FOIE ET DES
ROGNS

DEPOT DE L'EAU MINERALE ST-LEON

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin

A. BLAIS, SEUL AGENT POUR
QUEBEC

"L'ELECTEUR"

Journal d'information poli-
tique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

— O X X O —

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, indus-
triels, qui desiront se mettre en communi-
cation avec le public ne sauraient mieux faire que
de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

— O X X O —

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres
exécutés avec soin et promptitude.

LIVRES,
FACTUMS,
COMPTABILITE,
FORMULES ENTENDUS GENRES
CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS
PROGRAMMES THEATRIQUE,
CARTES DE VISITE, ETC. ETC. ETC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gerant de l'éta-
blissement de "L'ELECTEUR" déclare:
Que la circulation régulière de "L'ELEC-
TEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf
cent soixante et quinze copies (11,315). Et je
fais cette déclaration, la croyant consciencieu-
sément vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria
concernant la suppression des serments extra
judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.

Declare devant moi à Québec
le 1^{er} décembre 1893.

E. G. MEREDITH, N.P.

C. N. BENOIT

Marchand en gros de

Balais. Brosses, Paniers. Articles
divers pour Epiciers, etc., etc.

222 ET 224, RUE ST-PAUL
MONREAL

Ecrivez pour les listes de prix.
Commandes de la campagne remplies avec
soin et promptitude.

F. COURDEAU & FRERE

Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE

Cuir, Findings et Peaux, importateurs de
cuirs français, anglais et américains.
Exportateurs de cuirs domestiques.
Manufacturier de Chevre Dongola, Chevre à
Dunlop.

302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

THIBAUDEAU FRERES & C^{ie}

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUEBEC

Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal,
Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau: Bâtisse de la Banque
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité:

RECLEMENT DE FAILLITES

en train de céder la place à l'acier mi-dur
beaucoup plus résistant à la rupture
(30 0/0 en plus.) Dans certaines parties
légères ou qui ont de moins durs efforts à
supporter, on commence à utiliser des
allages d'aluminium dont la résistance est
un peu de moitié moindre que celle de
l'acier doux. La composition des coques
est d'une importance capitale. La plus
parfaite sera toujours celle ayant le moins
de résistance.

Sur les lignes de la Plata et du Brésil,
le trafic des marchandises domine le trans-
port des voyageurs. Cela est naturel, ces
pays étant encore neufs et forcés de re-
courir à l'industrie européenne. De nom-
breux cargo-boats des messageries mari-
times, des chargeurs réunis, des transports
maritimes voyagent entre nos ports et la
côte sud-américaine. Voici les données
générales du dernier type mis en chantier,
pour ce genre de transport, par la Com-
pagnie des Ateliers et Chantiers de la
Loire et pour le compte des Chargeurs
réunis.

Deux navires semblables (*sister ships*)
ont été construits sur les mêmes plans, comme
c'est assez l'usage aujourd'hui. Ils portent
les noms de *Canarias* et *Canarellas*. A
la flottaison, ils mesurent 102 m. 96 de
long et 12 m. 840 de large. Au tirant
d'eau moyen de 6 mètres en charge, ils
déplacent 5,330 tonneaux. Chacun pos-
sède une machine à triple expansion rece-
vant la valeur de chaudières tubulaires à
retour de flamme. Aux essais, ces ma-
chines ont donné une vitesse de 11 nœuds
7 avec une force de 1,450 chevaux indi-
qués. Le poids moyen des machines et
des chaudières avec l'eau était de 286
kilos par cheval, et la consommation par
cheval-heure en charbon, 0 kil. 682.

Des navires mixtes et des paquebots
proprement dits font un service régulier
sur la Plata, Montevideo, Rio et les autres
ports de la côte orientale du sud américain.
Voici, par exemple, les principales données
d'un navire mixte, la *Saravia*, que les For-
ges et Chantiers de la Méditerranée vien-
nent d'entreprendre pour la Société gé-
nérale des transports maritimes, à la Seyne.
La longueur entre perpendiculaires sera
de 121 m. 5; la largeur au fort, hors bordé
de 12 m. 85, avec 9 m. 70 de creux sur
quille à la ligne des beaux du spardeck.
Le tirant d'eau en charge sera de 6 m. 40
avec un déplacement de 6,617 tonneaux.
Les jauges brute et nette seront de 4,007
et 2,178 tonneaux. Le volume disponible
pour les marchandises sera de 5,335 mè-
tres cubes, le port en lourd (charbon, mar-
chandises, passagers, bagages, vivres et
eau) de 3,480 tonneaux et la vitesse de 13
nœuds. Le navire pourra recevoir 36
voyageurs de première, 48 de seconde et
486 émigrants. La force de la machine est
calculée pour donner 2,800 chevaux.

La Compagnie des Messageries mari-
times, qui est chargée du service postal,
dont la vitesse obligatoire est de 14 nœuds,
possède des paquebots comme le *Brésil* et
le *Plata* qui ont presque l'importance des
navires de la ligne de New York.

Paris, avril 1894.

X

En réponse à la Chambre de Commer-
ce de Winnipeg M. Van Horne a décla-
ré que la compagnie du Pacifique ne peut
pas réduire les taux de fret dans Manito-
ba et le Nord-Ouest. Les Winnipegois
ne sont pas contents.

BEHANZIN

La *Politique coloniale* reçoit de son correspondant particulier, l'intéressante lettre suivante sur l'arrivée de Behanzin à la Martinique :

Fort-de-France, le 1er avril.

Le *Segond* a mouillé sur notre rade le 30 mars, à deux heures de l'après-midi. Dès que le bâtiment a été signalé par le sé. aphon, une foule nombreuse s'est portée sur la Savane pour assister au débarquement du *roi nègre*. Le *Segond* avait pris son mouillage sous les murs du fort Saint Louis, au bassin de carénage, et vers cinq heures une embarcation s'est détachée du bord emmenant Behanzin et sa suite, avec le commandant du bâtiment et le capitaine Prieur, qui avait mission de conduire l'ancien roi du Dahomey à la Martinique. Plusieurs photographes avaient déjà pris position, et toute la foule s'était portée vers l'appontement de carénage, où l'on pensait que devait accoster l'embarcation.

Mais c'est à l'une des poternes du fort qu'a eu lieu le débarquement : là, Behanzin a été reçu par l'officier d'ordonnance du gouverneur, qui l'a fait monter dans un break de l'artillerie avec ses quatre femmes et ses quatre enfants. Behanzin était vêtu d'un pagne en soie vert foncé, coiffé d'un grand bonnet en drap et chaussé de sandales. Il fumait sa pipe, l'une de ses femmes tenait au-dessus de sa tête un grand parasol vert, et une autre l'accompagnait avec un crottoir à la main. Quelques paniers ronds en paille et quelques paquets de linge constituaient ses bagages.

A la sortie du fort, Behanzin a sauté de la main la foule qui se pressait autour de sa voiture. Il paraissait heureux que son arrivée ait attiré tant de monde. Quand la voiture a pris la direction du fort Tartenson, toute la foule l'a suivie, et c'était à qui s'accrocherait à la portière pour mieux jouir du coup d'œil. On n'entendait plus que ce cri : *Où ti roi nègre là, (où est ce roi nègre ?)* Les femmes surtout excellait dans cet exercice acrobatique et les couronnes allaient bon train : *ti pas ni couronne, ché*, disait l'une (il ne porte pas une couronne, ma chère); *ti pas bel, ti nègre*, ajoutait une autre (il n'est pas beau, c'est un nègre); *eu pas nègresse dan?* (et vous, vous n'êtes qu'une négresse), répondait une troisième, qui trouvait fort mal placée l'observation de sa voisine.

M. Moracchini, accompagné du commandant du *Segond* et du capitaine Prieur, s'est rendu un instant après au fort Tartenson pour faire la connaissance de son royal prisonnier et veiller à son installation.

Le fort Tartenson n'étant pas occupé en ce moment par les troupes, on a pu mettre à la disposition de Behanzin la plus grande partie de la caserne, qu'on a aménagée en plusieurs petites chambres. On y avait installé des lits, des chaises et des tables, mais, à son arrivée, Behanzin a fait mettre un matelas à terre et s'y est assis avec sa longue pipe toujours à la bouche. A l'arrivée du gouverneur, son interprète lui a fait comprendre qu'il devait s'asseoir sur une chaise, mais la nuit il n'a pas voulu se coucher sur un lit. Son ameublement ne coûtera donc pas bien cher à l'Etat.

Pour son repas du soir, il a demandé des ignames et de la farine de manioc. Hier, quand on s'est présenté pour prendre ses ordres pour le déjeuner, il a manifesté le désir de manger une *dinde* et, sur l'observation qu'on lui a faite que ce volatile est rare à la Martinique, il a demandé des poulets, recommandant de ne pas lui faire envoyer des coqs, que sa religion lui défend de manger. Il a demandé aussi de la viande de mouton, mais de mouton sans cornes; toujours des ignames, des bananes, de la farine de manioc et du mil. Enfin, un menu des plus sobres. Il a exprimé le désir d'avoir un cuisinier pour lui préparer ses plats à l'européenne, en outre des mets préparés par ses femmes.

Il a un goût très prononcé pour le tafia, et si on le laissait faire, il s'enivrerait toute la journée. Ses femmes paraissent aussi avoir le même penchant et ont demandé, le premier jour, une bouteille de *piper-mint*, qu'elles ont vidée en un rien de temps.

Quand Behanzin demande à boire, on le couvre d'un grand voile et ses femmes et ses enfants se prosternent autour de lui. Il mange seul, dans sa chambre, à l'abri de tout regard. Quant aux autres personnes de sa suite, elles se mettent à table, mais mangent avec les mains, sans se servir de couverts.

Les femmes sont vêtues d'un grand pagne serré à la taille et ont le buste nu; on raconte que pendant la traversée, le capitaine Prieur n'a pu les décider à prendre un costume plus décent, mais qu'ayant remarqué la toilette des femmes de la Martinique, elles se sont disposées à adopter la *gaulle*, grande blouse à large traîne et aux couleurs les plus variées. Elles ont réclamé des senteurs et de la pomade, non pour leur chevelure, qui se presse en tire-bouchons sur la tête, mais pour s'en frotter le corps.

Le Canada et l'Australie

Il y a eu, jeudi de la semaine dernière, à Montréal, une grande assemblée de la Chambre de commerce anglaise, pour entendre l'hon. Robert Reid, ministre de la défense à Victoria, dans l'Australie, parler des relations commerciales entre l'Australie et le Canada.

M. Reid a insisté sur l'extrême importance du projet d'une ligne de steamers entre la Colombie et l'Australie, au point de vue politique et commercial, et de l'énorme circulation de marchandises et de voyageurs que la nouvelle route entre l'Europe et l'Australie va provoquer, à cause du raccourci et des facilités qu'elle offre.

Avec ce système de transport par eau et par terre, il deviendra nécessaire de jeter des lignes télégraphiques, qui sont aussi nécessaires qu'un service de malles. Pour exécuter ce projet, il faudra tout probablement encourir une dépense de \$1,800,000. L'Australie a demandé à l'Angleterre de vouloir bien garantir l'intérêt d'un tiers de cette somme; quant à l'Australie et au Canada, ils ont promis de s'inscrire pour un tiers chacun du reste de la somme.

Restera après cela à faire disparaître tous les obstacles qui pourront s'opposer au libre-échange des produits agricoles et industriels des deux pays.

M. Reid a donné quelques chiffres statistiques sur les ressources de l'Australie en général. Le volume du commerce australien est aujourd'hui de £130,000,007 par année; le revenu s'élève à £31,000,000 ou, déduction faite de £12,000,000 des recettes des chemins de fer qui appartiennent à l'état, de £19,000,000 par année pour sept colonies, dans une période de dépression commerciale.

L'Australie, quoique jeune encore, a beaucoup d'avenir.

Son histoire ne date, à vrai dire, que de 1851, lors de la découverte de l'or. Depuis lors, l'Australie a augmenté de £330,000,000 en or seulement la richesse de l'empire. Le pays possède des mines de cuivre qui, si la main-d'œuvre était à meilleur marché, emploieraient des centaines d'ouvriers.

La population de l'Australie n'est pourtant que de quatre millions d'âmes.

Nouvelles générales

Les marchands de charbon de Chicago prétendent qu'on est à la veille de la plus grande disette de charbon qui se soit encore vue.

On estime à mille le nombre de gens sans emploi en ce moment à Winnipeg. Et cependant le nombre de gens qui s'y rendent pour avoir de l'ouvrage, augmente tous les jours.

La législature d'Ontario s'est ajournée samedi dernier après trois mois de session. Parmi les projets de loi qu'elle a passés, il en est un qui détermine l'augmentation du nombre des députés de Toronto, de Hamilton et d'Ottawa à la législature.

Une conférence importante de financiers et d'économistes siège en ce moment à Londres pour étudier et régler la question du bi-métallisme. Plusieurs autorités financières aux Etats-Unis ont fait savoir à la conférence qu'elles désiraient voir l'argent reprendre sa valeur, en vertu d'un pacte international.

Le *Morning Chronicle* s'insurge contre la coutume que l'on a d'annoncer du haut de la chaire des soirées, des bazars, des concerts, des ventes de charité. Autrefois ces annonces pouvaient être une nécessité, mais aujourd'hui, avec les moyens de publicité que l'on a, elles devraient paraître dans les feuilles publiques.

Sir Donald Smith, M. Molson et, M. W. C. Macdonald viennent chacun de donner la somme de \$50,000 à l'université McGill, à Montréal, pour qu'elle soit appliquée à un fonds de retraite pour les professeurs de la maison.

On sait que Sir William Dawson a abandonné sa position de principal de l'institution. Il paraît que l'on paiera à son successeur un salaire de \$8,000.

Pendant la première semaine après l'ouverture de la navigation, à Montréal, 1,117 bêtes à cornes, dont 154 moutons, ont été exportées de Montréal sur le marché anglais.

La semaine dernière, New York a expédié en France et en Allemagne 85,500,000 en or représentant des prêts. Le marché aux prêts est cependant resté tranquille. Prêts à vue, 1; prêts à termes offerts à 2 et 3.

Les scieries Price, à Saint-Thomas de Montagny, ont brûlé dans la nuit de samedi à dimanche, 6 mai. Les pertes sont considérables. Nous croyons usité les MM. Price étaient eux-mêmes leurs propres assureurs. Ils auraient pour ces cas-là exclusivement un fonds de réserve.

MM. Price vont reconstruire immédiatement leurs moulins.

On annonce l'invention d'un nouveau téléphone parlant assez haut pour rendre inutile le dispositif d'appel usité jusqu'ici.

La voix de la personne qui parle se ferait entendre à plusieurs mètres du récepteur qui est d'une grande dimension et pourvu d'une embouchure pour augmenter la sonorité.

On mande de Berlin que le coffret contenant les cartes, les papiers et le journal de l'explorateur africain Emin-pacha y est arrivé ces jours-ci.

Le journal comprend quinze années, de 1874 à 1889.

La partie scientifique sera publiée dès qu'on connaîtra le testament du célèbre voyageur.

Il paraît que l'écorce du tilleul joue un grand rôle dans le ménage du paysan russe, qui s'en sert pour fabriquer des sacs, des paniers et même des chaussures.

On prétend que l'on fabrique annuellement environ dix millions de paires de souliers, faits de cette façon.

Si ce chiffre est exact, on peut juger par là du nombre de tilleuls sacrifiés chaque année.

Un emploi disputé.

Le poste de bourreau de Madrid est toujours vacant, et le ministre de la justice n'aura que l'embarras du choix, car le nombre des candidats s'élève à deux cent cinquante sept. Dans la liste figurent quatre-vingt-trois instituteurs, quatre avocats et un prêtre!

Ce n'est pas qu'aux particuliers qu'il arrive parfois le petit désagrément de se voir "couper le gaz".

La municipalité d'Athènes refusant de payer un arriéré de 500,000 francs à la Compagnie française du gaz, le directeur a fait fermer les conduits un de ces derniers soirs et la ville s'est trouvée plongée dans une obscurité complète.

Ce n'est qu'à neuf heures, après un arrangement provisoire conclu sur les instances du ministre de l'intérieur, que la lumière a été rendue aux Athéniens.

On va ériger un monument sur la place du marché Ste-Anne, à Montréal. C'est la Société historique de la ville qui s'est chargée de la chose. Le nouveau monument commémorera le souvenir des fon-

dateurs de la ville de Montréal. Il consistera en une colonne de granit de 31 pieds de hauteur et de 3 pieds carrés à la base.

Il portera au piédestal quatre inscriptions: la première disant l'objet du monument; la deuxième donnant les noms des premiers colons et leur arrivée en 1642; la troisième relatant les principaux traits de la fondation de Ville-Marie; la quatrième donnant les noms des fondateurs de la ville.

L'endroit où sera érigé le monument est celui où a été dite la première messe sur l'île de Montréal.

Les nouvelles reçues de Gaspé nous apprennent que, la semaine dernière, on y était encore en hiver, c'est-à-dire qu'il y avait assez de neige pour le traîneau.

Le foin y est très rare dans le moment; il s'y vend \$22 la tonne. Aussi les animaux sont-ils forcément mis à la ration.

Les patates sont aussi très rares, et se sont mal conservées cet hiver. Les habitants vont être obligés d'importer des patates de semence pour la saison prochaine.

Le hareng du printemps a fait son apparition. Il est de très bonne qualité; au dire des pêcheurs, il est plus beau qu'il ne l'a été depuis plusieurs années.

On fait des préparatifs sur toute la ligne pour la pêche de la morue, celle du homard et celle du saumon.

Les nouvelles de l'état des affaires aux Etats-Unis sont loin d'être encourageantes. Les commandes de toute nature aux manufactures et aux entrepôts de commerce sont très petites.

D'autre part, les grèves sont à l'ordre du jour et paralysent tout.

Il y a bien en ce moment 250,000 ouvriers réduits au chômage par ces grèves. L'affaiblissement continue dans l'industrie des lainages et des cotons.

Dans le sud, le commerce est tranquille; le riz est ferme.

Le blé de la Californie n'a pas été aussi endommagé qu'on le disait par les cyclones et les gelées.

Voici un état comparatif des stocks de beurre et de fromage américains sur le marché de Liverpool pour les douze années suivantes expirées le 31 décembre 1893:

	Fromage boîtes	Beurre tinettes
1893.....	83,524.....	1,086
1892.....	124,270.....	6,430
1891.....	105,624.....	2,094
1890.....	166,176.....	3,574
1889.....	140,491.....	16,799
1888.....	121,216.....	972
1887.....	128,847.....	5,669
1886.....	123,074.....	4,304
1885.....	136,271.....	10,254
1884.....	195,185.....	27,484
1883.....	114,438.....	17,342
1882.....	111,914.....	7,922

La société musicale fondée à New-York par un certain nombre de grands financiers à l'occasion du 4e centenaire de la mort de Palestrina, a donné trois grands

concerts qui ont rapporté un bénéfice net de \$50,000.

Et l'on dira que la musique ne paie pas.

— : 0 0 0 : —

Nouvelle fabrique de harnais à Saint-Roch

Le vaste faubourg de St-Roch est décidément, aujourd'hui, le boulevard industriel et commercial de Québec. Toutes les branches de l'industrie et du commerce s'y développent à l'aise, grâce à l'esprit d'initiative de ses hommes d'affaires et à l'encouragement de sa population qui augmente de jour en jour.

Les résidences privées, dans les rues St-Joseph, St-Valier et du Pont, ont fait place à d'immenses manufactures, fabriques de tout genre, et à de superbes magasins. Et tout le monde admet que pour se procurer un article quelconque à bon marché, il faut aller à St-Roch.

Premons l'art de la sellerie, par exemple, et permettez-moi de vous parler d'une nouvelle fabrique et d'un magasin de harnais, que deux de nos jeunes et intelligents concitoyens, MM. J. D. Charest et F. X. Julien, viennent d'ouvrir à l'angle des rues du Pont et du Roi, porte voisine de "l'Hôtel Québec."

En homme qui aime à suivre le développement industriel et commercial de notre ville — approuvant ce qui est bien et critiquant, sans me gêner, ce qui est mal — je suis allé hier, visiter cette nouvelle fabrique qui occupe, pour la fabrication et la vente des harnais, la meilleure place de la ville.

Disons d'abord que M. J. D. Charest connaît parfaitement l'art de la sellerie, qu'il a appris chez son père et pratiqué durant plusieurs années. Il dirigeait seul depuis quatre ans, au coin des rues du Pont et de la Reine, un magasin de harnais très achalandé; mais, en homme de progrès qu'il est, il a eu la légitime ambition d'agrandir le cadre de ses affaires et de doter en même temps sa paroisse natale d'un bon magasin de harnais où l'acheteur a le choix tout en payant meilleur marché qu'ailleurs. Mais M. Charest pouvait difficilement, cela se conçoit, diriger seul sa vaste boutique, qui donne déjà de l'emploi à 22 ouvriers, et s'occuper aussi de la vente et des achats; c'est pourquoi il s'est associé à M. F. X. Julien.

Je dis plus haut que j'ai visité la fabrique et le magasin de MM. Charest et Julien, et je dois ajouter, pour l'information du public, — que j'ai été charmé de la beauté et de la quantité des articles de sellerie qu'ils renferment et surpris de la modicité de leurs prix. Il est impossible d'acheter ailleurs à des prix plus modiques. Je voyais là, pour ne citer qu'un seul exemple, des harnais étiquetés \$4.50, que nous voyons partout cotés \$6.50, et il y en a depuis ce prix jusqu'à \$100.00.

— Comment pouvez-vous vendre ces articles à des prix aussi réduits? ai-je demandé à ces messieurs.

— C'est bien simple, m'ont-ils répondu: c'est parce que nous nous procurons la matière première à des conditions exceptionnellement avantageuses chez trois riches fournisseurs qui désirent notre avancement, et ensuite parce que nous

GUIDE POSTAL

TABLEAU INDIQUANT LES PRINCIPAUX ENDROITS

Avec l'heure de la fermeture et de la réception des malles au Bureau de Poste de Québec.

DESTINATION	Malle fermée		Malle livrable		VOIE	DESTINATION	Malle fermée		Malle livrable		VOIE
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.			A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	
Ancienne Lorette.....Q	5 00	10 00			Postillon	New Carlisle.....Q	1 40		12 45	Inter'nial	
Arthabaskaville.....Q	12 30		3 45		Pacifique	New York.....E. U.	1 10			Q. Central	
Bagothville.....(2) Q	7 15	8 00			Gr. Tronc	Nicolet.....Q	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	
Baie St. Paul.....Q		3 45			L. St-Jean	Notre-Dame de Québec	8 30	3 00	10 00	5 30 Postillon	
Batiscaun.....Q	12 30	8 00			Postillon	Ottawa.....O	12 30		8 00	3 45 Pacifique	
Beauport.....Q	4 45	8 00			Bateau	Percé.....Q	1 40			12 45 Inter'nial	
Belleville.....Q	8 45	3 45	8 30		2 30 Postillon	Peterboro.....O	12 30			3 45 Pacifique	
Bergerville.....Q	11 30	4 00	10 00		3 30 Gr. Tronc	Petit Métis.....Q	1 40			12 45 Inter'nial	
Bersimis (3).....Q		3 45	8 00		Postillon	Pointe à Pie.....Q	3 45			2 30 Postillon	
Boston.....E. U.		9 00			2 45 Q. Central	Pic aux Esquimaux (S) Q		3 45		Postillon	
Brandon.....M		12 30			Pacifique	Pointe aux Trembles Q		3 00	10 00	3 45 Pacifique	
Cacouna.....Q	7 15	1 40			Gr. Tronc	Port Arthur.....Q		12 30		3 45 Pacifique	
Calgary.....T. N. O.		12 30			3 45 Pacifique	Québec Sud.....Q	7 45	4 45	8 00	3 30 Postillon	
Campbellton.....N. B.		1 40			12 45 Inter'nial	Rimouski.....Q	7 15	1 40		12 45 Inter'nial	
Cap à l'Anglais.....Q		3 45			2 30 Postillon	Riv. du Loup (en bas) Q	7 15	1 40		12 45 Inter'nial	
Cap Rouge.....Q		4 00	10 00		Postillon	Roberval.....Q	7 15		8 00	L. St-Jean	
Charlebourg.....Q		3 00	10 00		Postillon	Sault Ste-Marie.....Q		12 30		3 45 Pacifique	
Charlottown.....I. P. E.		1 40			12 45 Inter'nial	Ste-Anne de Beaupré Q		3 45		2 30 Postillon	
Chicoutimi.....Q	7 15		8 00		L. St-Jean	Ste-Anne de la Pérade Q		12 30		3 45 Pacifique	
Coaticook.....Q	11 30	7 15	8 00		Gr. Tronc	Ste-Anne la Pocatière Q	7 15	1 40		12 45 Inter'nial	
Dalhousie.....N. B.		1 40			12 45 Inter'nial	St-Augustin, Portneuf Q		3 00	10 00	Postillon	
Danville.....Q	11 30	7 15	8 00		Gr. Tronc	St-Charles, Bellesbasse Q	7 15			1 45 Inter'nial	
Edmoustone.....N. B.		4 40			12 45 Inter'nial	St-David de Lévis.....Q	7 45	4 45	8 00	Postillon	
Esquimaux.....C. A.		12 30			3 45 Pacifique	St-François, Beauce.....Q		1 10		2 45 Q. Central	
Estéchemin.....Q	7 45	4 45	8 00		3 30 Postillon	St-Hyacinthe.....Q		7 15	8 00	Gr. Tronc	
Faubourg St-Jean.....Q	8 30	12 00	9 00	12 00	Postillon	St-Jean Chrysostôme Q	7 45	4 45	8 00	3 30 Postillon	
Fredericton.....N. B.		5 30			Postillon	St-Jean Deschaillos Q		12 30		3 45 Pacifique	
Gaspé Bassin.....Q		1 40			12 45 Inter'nial	St-Jérôme.....Q		9 00	8 00	Pacifique	
Grand-Baie.....(2) Q		1 40			12 45 Inter'nial	St-Leonard.....N. B.		1 40		12 45 Inter'nial	
Gravelly.....O	11 30	7 15	8 00		L. St-Jean	St-Joseph de Beauce Q		7 15		Gr. Tronc	
Hallow Cove.....Q	7 45	4 45	8 00		Postillon	St-Joseph de Lévis.....Q		1 10		2 45 Q. Central	
Halifax.....N. E.		1 40			12 45 Inter'nial	St-Michel, Bellechasse Q		4 45	8 00	Postillon	
Hamilton.....Q	8 45	7 15	8 00		3 30 Gr. Tronc	St-Raymond.....Q	7 15	3 45	8 00	L. St-Jean	
Herbyville.....Q	11 30	9 00	8 00		Postillon	St-Roch de Québec Q	7 50	12 00	10 00	12 00	
Hochelaga.....Q		12 30	8 00		3 45 Pacifique		10 00	3 30		3 30 Postillon	
Hull.....Q		9 00	8 00		3 45 Pacifique	St-Sauveur de Québec Q	7 50	12 00	10 00	12 00	
Ile aux Coudres.....Q		3 45			2 30 Postillon		10 00	5 30		5 30	
Ile d'Anticosti.....Q		1 40			12 45 Inter'nial	Sherbrooke.....Q		1 10		2 45 Q. Central	
Ile de la Madeleine (7) Q		1 40			12 45 Inter'nial	Sillery Cove.....Q	9 30	7 15	8 00	Gr. Tronc	
Kamouraska.....Q	7 15	1 40	8 00		1 45	Sord.....Q		12 30	8 00	Pacifique	
Kingston.....O	11 30	7 15	8 00		3 30 Gr. Tronc	Spencer Cove.....Q	9 30	3 30	9 30	3 00 Postillon	
Lac St-Joseph.....Q		3 45	9 30		L. St-Jean	Stoncham (5).....Q		3 00	10 00	Postillon	
Lac Beauport (4).....Q		3 00	0 00		Postillon	Tadoussac.....Q				2 30 Postillon	
L'Anse St-Jean (2).....Q	7 15		8 00		2 30 L. St-Jean	Terrebonne.....Q		12 30		3 45 Pacifique	
Lanzou.....Q	7 45	4 45	8 00		2 30 Postillon			9 00		3 45 Pacifique	
Laval (4).....Q		2 00	1 00		Gr. Tronc	Toronto.....O	11 30	7 15	8 00	3 30 Gr. Tronc	
Lennoxville.....Q	11 30	7 15	8 00		3 30 Gr. Tronc			12 30	8 00	Pacifique	
Les Eboullements.....Q		5 45			2 30 Postillon	Trois-Pistoles.....Q	7 15	1 40		12 45 Inter'nial	
Levis.....Q	7 45	4 45	8 00		3 30 Postillon					1 45	
Longuepointe.....Q	11 45	12 30	12 00		3 45 Pacifique	Trois-Rivières.....Q		12 30	8 00	3 45 Pacifique	
Loudonville.....O	11 30	7 15	8 00		3 30 Gr. Tronc			9 00		8 00	
Lorette.....Q		3 45	9 30		L. St-Jean	Valleyfield.....Q	11 30	12 30	8 00	3 30 Gr. Tronc	
Malbaie.....Q		3 45			2 30 Postillon	Vancover.....C. A.		9 00		Pacifique	
Matane.....Q		1 40			1 45 Inter'nial	Vieho la.....C. A.		12 30	8 30	3 45 Pacifique	
Matapédia.....Q		1 40			12 45 Inter'nial	Villa Mastai.....Q	8 45	3 45	8 00	2 30 Postillon	
Moncton.....N. B.		1 40			12 45 Inter'nial	Windsor.....O	11 30	7 15		3 30 Gr. Tronc	
Montmagny.....Q	7 15	1 40			1 45 Inter'nial	Winnipeg.....M		12 30		3 45 Pacifique	
Montmorency.....Q	8 45	3 45	8 30		2 30 Postillon						
Montréal.....Q	11 30	9 00			Gr. Tronc						
Neilsenville.....Q		12 30	8 00		3 45 Pacifique						
		4 00	10 00		Postillon						

(1) Lunds, Mercredis et Vendredis.—(2) Mardis, Jendis et Samedis.—(3) Mardis et Vendredis.—(4) Mercredis et Samedis.—(5) Par S. S. Otter, via Rimouski, du 4 au 12 et du 19 au 26 ; par courrier, via Tadoussac, les autres jours.—(6) De Gaspé le 3 et le 15 de chaque mois.—(7) De Picton tous les lunds.—(8) Par S. S. Otter, via Rimouski le 13 et le 27.

Les matières enreg. très doivent être déposés au moins 30 minutes avant l'heure annoncée pour la fermeture d'une malle.

Il n'est pas expédié de matières enregistrées par le Grand Tronc à 11.30 A. M. et par le Pacifique à 9.00 P. M.

Il est expédié une malle pour l'Oné t, le Dimanche, par le Grand Tronc, à 11.30 A. M., et pour Rivière-du-Loup, Rivière du Loup Station et Rimouski, par l'Intercolonial, à 10.00 A. M.

PREX COURANTS EN GROS - JEUDI, 10 MAI 1894.

Table of market prices for various goods including Tapioca, Vernis, Eaux de Javelle, and various oils and fats.

Table of market prices for various types of meat, including Beef, Corn beef, and Mutton, along with different cuts and grades.

Table of market prices for various oils, tars, and chemicals such as Acide Tartaric, Acide Carb., and Sol de soude.

Table of market prices for various types of sugar, including White sugar, Brown sugar, and Molasses.

est de faire le choix de beaux tubercules et les placer dans un sol riche et bien ameubli. Ordinaire, comme le sol est plutôt échauffé à une faible profondeur qu'à une grande, il faut mettre le tubercule de deux à trois pouces en terre; mais il est bon d'élever dessus une couverture en paille pour la garantir des gelées qui pourraient survenir. Il est bon d'entourer chaque tubercule avec un engrais pulvérulent; cette précaution les rendra plus précoces et plus productifs. Il faut enfin biner et butter en temps convenable. Les pommes de terre gagnent à être travaillées.

PERMIS DE CONSTRUCTION

21 avril. - A Magloire Soucy, propriétaire, rue St-François; réparations au solage et au comble. Coût, \$200. Entrepreneur, E. Marois. 24 avril. - A P. Dignard, A. Parent, propriétaire, coin des rues Grant et Nelson; réparations à la devanture de la maison. Coût, \$200. Entrepreneur, A. Parent. 25 avril. - A G. M. Boisseau, propriétaire, rue St-Joseph; réparations, posage de vitrines. Coût, \$300. Entrepreneurs, A. Dugal et Pouliot. 26 avril. - A Elie Béhard, propriétaire, coin des rues St-Paul et St-Nicolas; réparations, peinture, etc. Coût, \$300. Entrepreneur, F. Parent. 30 avril. - Au Dr. Laberge, propriétaire, coin des rues du Pont et Richardson; une maison de briques, deux étages, tout français, 41 sur 30 pieds. Coût, \$5,000. Entrepreneur, Arthur Laberge.

30 avril. - A Octave Minier, propriétaire, rue St-Joseph; réparation à la devanture d'une maison. Coût, \$1500. Entrepreneur, P. DeCourcy. 30 avril. - A Vital Dupuis, propriétaire, rue Des Fossés; réparations à la devanture de la maison, etc. Coût, \$1200. Entrepreneur, P. DeCourcy. 4 mai. - A M. DesVarences, M. Thiabaudeau, propriétaire, coin des rues Union et Laplace, quartier St-Pierre; une bâtisse de briques et pierre à couverture en tôle, de 50 sur 28 pieds. Coût, \$10,000. Architecte, G. E. Tanguay. Entrepreneur, Ferd. DesVarences. 4 mai. - A Louis Blouin, propriétaire, 153 155, rue Saint-Ours; solage en pierre de 50 sur 30. Coût, \$250. Entrepreneur, Latulippe. 7 mai. - A F. Lebel, propriétaire, coin des rues St-George et Richelieu; une maison à démolir et rebâtir en bois, à façade de brique, deux étages avec toit français et couverture en tôle. Entrepreneur, F. Lebel.

Bureau d'enregistrement

VENTES, ETC.

1er mai. - Jos. Ed. Boily à Dame Joseph Plamondon. - Elzéar Drouin à George Couillard. Transports. - Joseph Bigaquette à Jos. Huard, d'une rente constituée due par Dlle Octavie Allard. - Succession William Poston à Dame veuve Geo. H. Deblois. - Isidore Matte à George Matte. 2 mai. - Appolinaire Plamondon à F. X. Guérard. - Thomas Daeres à Samuel

Rourke. - George Laughren à Dne Napoléon Leclere.

4 mai. - Dame veuve F. N. Gingras à Alphonse Pouliot. - Maxfield Sheppard à Dame Frank O'Brien. - George Roy et Assoc. à Narcisse Roy.

Donation, 5 mai. - Magloire Verret à J. B. Provencal, fils. - Dame Nazaire Bellevue à Téléphore Marcoux. - Magloire Dumont à George Demers. - George Demers à Ferdinand Renaud.

OBLIGATIONS.

2 mai. - Honoré Grenier à Thomas Parent. - Dne Napoléon Leclere à Pierre Godbout. - Frs. X. Taillon à Société de Prêts et Placements.

4 mai. - Alex. James Messervey à Stuart H. Dunn. - Philippe Masson et al à Société de Construction.

5 mai. - Ismaël Maheux à Jos. E. Béhard. - Hypolite Cloutier à Nicéise Theriault. - Victor Robitaille à Dame veuve Joseph Michon. - Jean Plamondon à J. B. Bertrand. - Antoine Roy à Dame Napoléon Ampleman.

RECLAMATIONS

COUR DE CIRCUIT

No. 1449. 1 mai. - William Paradis, contre Isidore Marcoux, Québec, \$60,00. Rap., 10 mai. No. 1450. 1 mai. - Joseph H. Bégin, contre I. Pelletier, St-Jean Port Joël, \$23,45. Rap., 22 mai. No. 1451. 1 mai. - Napoléon Drouin et al., contre Alphonse Gaumond, St-Jean Deschêlons, \$52,45. Rap., 15 mai. No. 1451. 1 mai. - Emilie Guay et vir., contre William Darbyson, Québec, \$60,00. Rap., 10 mai.

GUIDE POSTAL. *Suite*

MALLES PAR COURRIERS

DESTINATION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Burgerville à Cap-Rouge	11 00	4 00	10 00	3 00
Charlevoix	...	3 00	10 00	...
Faubourg St-Jean	8 30	12 00	5 30	9 00
Hodleyville, Mastia, Beauport et Chate-Montmorency	8 45	...	8 30	...
De d'Orléans	...	3 30	8 30	...
Lac Beauport (C)	...	2 00	10 00	...
Laval (C)	...	2 00	10 00	...
Les Saules	...	3 30	10 00	...
Lévis	7 45	1 45	8 00	3 30
Lévis à Gendilly	11 45	...	12 00	...
Lévis à St-Michel	7 45	...	8 00	...
Mastia à Tadoussac	...	3 45	8 00	...
Sillery Cove	9 30	2 30
Spencer Cove	9 30	3 30	9 30	3 00
St-Henri	...	3 00	10 00	...
St-Foy, Champigny, St-Augustin, et Pleaux-Trembles	...	3 00	10 00	...
St-Roch	7 30	12 00	10 00	12 00
St-Sauveur	10 00	3 30
	7 30	12 00	10 00	12 00
	10 00	3 30
	7 30	12 00	10 00	12 00
	10 00	3 30

VOIES FERRÉES

DIRECTION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Parliques : Québec et Montréal	12 30	9 00	8 00	3 45
Grand Tronc : Québec et Richmond	11 30	7 15	8 00	3 30
Intercolonial : Québec et Halifax	...	1 40	...	12 45
Québec et Campbellton	7 15	1 45
Québec et Lac-St-Jean (S) Québec et Roberval	7 15	1 10	...	2 45
Québec et St-Raymond	...	3 45	8 00	...
Témiscouata : R. Loup et Comors	...	1 40	...	12 45

§ Mardis, Jendis, Samedis.

PROVINCES

DIRECTION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE		VOIE
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	
Columbie Anglaise	12 30	3 45	Pacifique
De du Prince-Edouard	1 40	12 45	Interc'nal
Manitoba	12 30	3 45	Pacifique
Nouveau-Brunswick	1 40	12 45	Interc'nal
Nouvelle-Ecosse	1 40	12 45	Interc'nal
Ontario	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
	...	1 40	8 00	3 30	Gr. Tronc
Territoire du Nord-Ouest	...	9 00	8 00	...	Pacifique
	...	12 30	...	3 45	Pacifique

ÉTATS-UNIS

Maine	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
Etats de l'Est et du Sud	...	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
Etats de l'Ouest	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
	...	12 30	8 00	...	Pacifique

Heures du Bureau de Poste

	SEMAINE			DIMANCHES		FÊTES	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	
Entrée Générale	7 00 à 9 00	...	10 00 à 2 00	...	7 00 à 9 00	...	
Guichet Général	1 10	...	8 00	...	Midi à 1 00	...	
Lettres Enregistrées	8 00 à 6 45	...	Midi à 1 00	...	Midi à 1 00	...	
Mandats-Poste	9 00 à 4 00	...	Fermé	...	Fermé	...	
Banque d'Épargnes	9 00 à 4 00	...	Fermé	...	Fermé	...	

Distribution des Facteurs

	A. M.	A. M.	P. M.
Haute-Ville, Palais et Basse-Ville jusqu'au marché Champlain inclusivement	8 30	10 30	3 30
Rue St-Jean, de la porte St-Jean à l'église catholique	8 30	10 30	3 30
Faubourg St-Jean et Basse-Ville, depuis le marché Champlain à la barrière	8 30	...	3 30
St-Roch et St-Sauveur	8 30	10 30	3 30
Les jours de Fête	9 30

Livraison des Boîtes de Rues

	A. M.	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.	P. M.
A l'Ouest du Marché Champlain	8 00	3 00
Basse-Ville	6 00	11 00	...	1 00	3 00	7 00
Haute-Ville et Faubourg St-Jean	5 30	7 00	11 30	...	4 00	7 00
St-Roch, St-Sauveur et Palais	6 00	9 30	11 15	...	2 30	8 00

No. 1456. 1 mai.—Régis Bélanger, contre Antoine Lacroix, St-Lazare, \$88.40. Rap., 16 mai.

No. 1460. 2 mai.—The manufacturers L. Q. C., contre Uldéric Bégin, N. D. de la Victoire.

Dame Sarah Bégin *et c.*, saisis, contre Louis Lemieux, \$17.77. Rap., 15 mai. No. 1461. 2 mai.—Etienne Gilbert, contre Adolphe Simard, Québec, \$22.70. Rap., 10 mai.

No. 1462. 2 mai.—Idem, contre Octave Simard, \$21.20. Rap., 10 mai.

No. 1466. 2 mai.—Felix Tarcotte *et al.*, contre Joseph P. Perreault, St-Anne-de-la-Pérade, \$61.09. Rap., 16 mai.

No. 1467. Joseph Paquet, contre Antoine Lavertu, St-Gilles, \$30.00. Rap., 21 mai.

No. 1469. 2 mai.—Dame Honorine Gosselin *et c.*, saisis gagerie, contre Gaudiose Magnan, Québec, \$33.00. Rap., 14 mai.

No. 1470. 2 mai.—Napoléon Dronin, *et al.*, contre Amédée Gagnon, Rivière-Quelle, \$20.50. Rap., 25 mai.

No. 1474. 4 mai.—Antoine B. Dupuis, contre David Falardeau, Sillery, \$60.74. Rap., 14 mai.

No. 1476. 4 mai.—Charles Langlois, contre Xavier Gagnon, St-Jean L. O., \$90.00. Rap., 18 mai.

No. 1479. 4 mai.—Siméon Thibault, contre Joseph N. Ruel, Québec, \$25.00. Rap., 16 mai.

No. 1480. 4 mai.—George Tanguay, contre Felix E. Caron, Québec, \$20.75. Rap., 15 mai.

No. 1481. 4 mai.—William Paradis, contre Joseph A. Roy, Québec, \$99.14. Rap., 14 mai.

No. 1486. 4 mai.—Louis J. Bélanger, contre James Mullavey *et al.*, St-Patrice, B., \$75.00. Rap., 19 mai.

No. 1487. 4 mai.—Frs. X. Berlinguet, saisis gagerie, contre Olivier Bélanger *et al.*, Québec, \$57.00. Rap., 9 mai.

No. 1488. 5 mai.—Louis P. Pelletier, contre Thomas Meunier, Québec, \$24.60. Rap., 14 mai.

No. 1490. 5 mai.—Joseph N. Ruel, saisis gagerie, contre Samuel Paquet, Québec, \$57.00. Rap., 14 mai.

No. 1492. 5 mai.—Michel Breton, saisis gagerie, contre George H. Talbot, Québec, \$25.00. Rap., 14 mai.

No. 1493. 5 mai.—Jean-Baptiste Robitaille, contre Jenny Lemelin *et c.*, Québec, \$93.00. Rap., 14 mai.

No. 1496. 7 mai.—Louis E. Couture, contre George Lessard, St-Martin, Beauce, \$55.26. Rap., 22 mai.

No. 1499. 7 mai.—La Banque Jacques-Cartier, contre Napoléon Giroux, Beauport, \$78.81. Rap., 14 mai.

No. 1501. 7 mai.—Jérémie Daigle, contre Arthur J. Duchesnay, Québec, \$99.00. Rap., 15 mai.

COUR SUPÉRIEURE.

No. 1309. 1er mai.—Dame Alexandrine Bergevin, police d'assurance sur la vie, contre The British Empire Mutual Life Assurance Company, Montréal, \$5,300.00. Rap., 28 mai.

No. 1307. 2 mai.—George Hough, dette, contre Augustus James Andrews, Québec, \$134.65. Rap., 14 mai.

No. 1315. 2 mai.—François Xavier Dronin, billet promissoire, contre Compagnie du ch. de fer de Québec, Montmo-

PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 10 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Sirops	qt	Ours noirs grds-p. pièce	5 00 25 00	Buttes			
Sirap Rodpath tin 2 lbs.	0 08 0 00	" petites	3 00 15 00	Huile de morue	g1 0 35 0 40	Charpente, Pm.	16 00 25 00
" " " 8 lbs. 0 00 0 30		Pécan.	5 00 7 00	" loup marin raffin.	0 45 0 50	" Epinele.	15 00 18 00
" " " quart g1 0 21 0 50		Réard arg. de p. pièce	14 50 65 00	" blanche ord.	g1 0 40 0 45	Lattes.	1 25 1 75
Mélasse		" croisé	2 50 5 00	Huile de lard extra.	g1 0 65 0 75	Bardeaux Pin No 1.	2 40 3 00
Barbade tonne nouv. g1 0 31 0 32		Loup Cervier.	1 50 2 50	" de lard No 1.	g1 0 65 0 70	" No 2.	1 20 2 25
" tierce.	0 25 0 00	Marte claire.	1 00 0 00	" olive p. machine.	g1 0 00 1 10	" Cedre No 1.	2 30 3 00
" quart.	0 00 0 35 1/2	Vison Fonce.	1 00 1 35	" à lumière.	g1 0 00 1 00	Bordeaux Gde No 2 pm.	2 40 0 00
Fruits		" clair.	0 00 0 75	" de palme.	g1 0 00 0 00	No 3 pm.	1 40 1 50
Orange, Floridite 176.	3 50 4 00	Loup.	9 00 14 00	" de lin crue.	g1 0 57 0 58	Acejon de 1 1/3 p. le pd.	22 00 24 00
" " 200.	3 50 4 00	Chat Sauvage.	0 10 0 11	" de lin bouillie.	g1 0 60 0 61	Cerisier 1 1/4 p. le pd.	0 08 0 10
" " 150.	3 25 3 50	Bépuante noir.	0 50 1 00	" de balaine.	g1 0 90 0 20	Merisier 1 1/4 p. le ml.	20 00 00 00
" " Valence.	4 20 5 00 0 80	" varie.	0 75 1 25	" de pétrole p. ch. r.	g1 0 00 0 10	8 X 8.	5 8 6 X 6 7 X 7
" " 71.	3 50 0 00	Grains et Farines		" " 10 0 11 0 00		Erable 1 1/2 p. p.	15 00 00 00
" " Califre.	3 75 3 00	Mantoba No 1 dur.	0 77 0 78	" " 1 0 11 0 00 0 12		Noyer Indre 1 1/2 p.	25 00 00 00
Citron, Messine.	2 50 3 00	" " 2.	0 75 0 76	Huiles américaines.	5 0 1 0 00 0 17 1/2	Colomier 1 1/4 p.	40 00 45 00
Noix de Coccolé 100.	4 25 4 50	Avoine nouv. 34 lbs.	0 40 0 41	" " 1 0 11 0 00 0 17 1/2		Bois blanc 1 1/4 p.	18 00 22 00
Figues, layers, ..	0 09 0 10	Orge ord. par 48 lbs.	0 45 0 46	" " 1 0 11 0 00 0 17 1/2		Chêne 1 1/2 p. rouge.	25 00 20 00
Raisins Malaga quart.	3 50 6 00	Orge à Drecht.	0 50 0 55	Terbentine bel.	0 16 0 48	" " blanc.	40 00 00 00
Pattes non bl.	0 65 0 00	Seigle par 56 lbs.	0 52 0 53	Latex			
Pommes sèches, lb.	0 05 0 06	Mais droit payé 56 lbs.	0 56 0 58	Toison du Canada.	p. lb. 0 17 0 19		
" " évaporées, lb.	0 09 0 10	de ordinaires.	0 40 0 40	Arrachée non arstip.	lb. 0 19 0 21		
Aloues, brl.	7 00 8 00	Patent d'acier.	3 50 3 70	A extra supérieure.	p. lb. 0 20 0 25		
Pommes nouvelles.	3 25 5 50	Patente man.	3 00 3 75	B supérieure.	p. lb. 18 0 19		
Bananes le régime.	0 75 0 85	Sight. Roller.	3 00 3 10	de ordinaires.	p. lb. 0 14 0 19		
Ananas.	2 40 4 00	Extra.	2 50 2 85	Sarrasin p. 48 lbs.	0 45 0 48		
Topinambours, brl.	0 00 0 00	Supérieure.	2 50 2 65	Patent d'acier.	3 50 3 70		
Oignons brl.	4 20 2 00	Far. de boulanger.	brl. 3 50 0 00	Patente man.	3 00 3 75		
Raisins Imp. layers btel.	65 0 00	Far. de ordinaires.	brl. 2 20 0 25	Sight. Roller.	3 00 3 10		
" " Ext. boce Mucal.	65 0 25	Far. de ordinaires.	brl. 2 20 0 25	Extra.	2 50 2 85		
" " Imp. Lidon Layerz	40 0 30	Far. de ordinaires.	brl. 2 20 0 25	Supérieure.	2 50 2 65		
" " Imp. Mariaton Layerz	20 0 35	Far. de ordinaires.	brl. 2 20 0 25	Far. de boulanger.	brl. 3 50 0 00		
" " Cluster	2 40 4 00	Far. de ordinaires.	brl. 2 20 0 25	Far. de ordinaires.	brl. 2 20 0 25		
" " Fine Dehesa.	btel. 25 3 00	En sac p. 100 lbs.	1 60 1 75	En sac p. 100 lbs.	1 95 2 00		
" " Valence.	1 50 0 00 0 04 1/2	Far d'avoine ord.	98 1 95 2 00	de maïs.	sac 1 25 1 40		
" " Corathes.	1 50 0 00 0 04 1/2	de grand brl.	4 20 4 30	Son.	p. tonne 8 50 19 00		
" " Sultan.	1 50 0 00 0 04 1/2	de maïs.	1 25 1 40	Moulée.	p. tonne 23 00 25 00		
Fraises, pinte.	0 30 0 00	de maïs.	1 25 1 40	Gr.	p. tonne 19 50 20 00		
Fourrages		de maïs.	1 25 1 40	Avx.	roulée en sacs. 2 10 2 20		
Les prix ci-dessus sont pour les pures.		Son.	p. tonne 8 50 19 00	Avx.	roulée en sacs. 2 10 2 20		
<i>Vie qualité.</i>		Moulée.	p. tonne 23 00 25 00	Gr.	roulée en sacs. 2 10 2 20		
Cstor du printemps par 104 00 4 75		Gr.	p. tonne 19 50 20 00	Avx.	roulée en sacs. 2 10 2 20		
Cstor autom et hiver.	35 50 4 00	Avx.	roulée en sacs. 2 10 2 20	Balle XXX	preparé doz 1 25 0 00		
		Balle XXX	preparé doz 1 25 0 00	" "	Super 3 doz 2 40 0 00		
		" "	Super 3 doz 2 40 0 00	" "	6 doz 1 15 0 00		
		" "	6 doz 2 20 0 00	" "	6 doz 2 20 0 00		

rency & Charlevoix, Québec, \$512.00. Rap, 11 mai.

No. 1317. 2 mai.—Andrew Thompson, en répétition de deniers, contre The School Corporation of the School Trustees for the municipality of St Roch of Quebec North, Québec, \$156.55. Rap, 15 mai.

No. 1319. 2 mai.—William Patterson *et al.*, dette, contre David Falardou, St. Colomb de Sillery, \$139.00. Rap, 10 mai.

No. 1307. 4 mai.—George Hough, dette, contre Augustus James Andrews, Québec, \$134.65. Rap, 17 mai.

No. 1321. 4 mai.—Joseph Carrier, indemnité, contre la corporation de Notre-Dame de la Victoire, Lévis, \$299.35. Rap, 22 mai.

No. 1325. 4 mai.—Alexander James Learmonth, saisie-gagerie, contre Dlle Thede Pelletier, St-Roch, \$1,527.99. Rap, 10 mai.

No. 1327. 4 mai.—Eusèbe Fréchette, billet promissoire, contre Olyvia Demers et Octave Demers, Québec, \$229.00. Rap, 11 mai.

No. 1329. 4 mai.—Charles Audet, police d'assurance, contre The Guardian Fire and Life Assurance Company (limited) of London, England, Montréal, \$1,122.00. Rap, 11 juin.

No. 1333. 4 mai.—Charles Audet, police d'assurance, contre The Phoenix Assurance Company of London, England, Montréal, \$673.20. Rap, 11 juin.

No. 1335. 4 mai.—Lewis Saunders, assumptis, contre William Bowen et Peter Bowen, Québec, \$133.84. Rap, 12 mai.

No. 1339. 5 mai.—Ferdinand Dubois, en bornage, contre Joseph Lambert, St-Nicolas, Lévis, \$ Rap, 21 mai.

No. 1309. 5 mai.—Dame Alexandrine

Bergevin, police d'assurance, contre The British Empire Mutual Life Assurance Company, Montréal, \$5,300.00. Rap, 18 juin.

No. 1337. 5 mai.—George James Sheppard, billet promissoire, contre Leon Ledieu, Québec, \$101.61. Rap, 11 mai.

DECLARATIONS DE SOCIÉTÉS

"Luc Harpe" marchand.

Joseph Blondeau, de Québec, commerçant de lard, beurre, etc., faisant affaires sous le nom ci-haut.

"Magnan & Colombe" forgerons.

Thomas Magnan et Alfred Colombe, tous deux de Québec, associés.

"Jobin & Nadeau" marchands de bois.

Pierre Jobin, conducteur de travaux, et Joseph Nadeau, commis-marchand de bois, tous deux de Québec, associés.

"J. B. Poulin & Cie" boulangers.

Caroline Drolet, de Québec, épouse séparée de biens de Jean Baptiste Poulin, de Québec, boulanger, faisant affaires sous le nom ci-haut.

"D. Bolduc & Cie", commerçants.

David Bolduc, commerçant, et Louis Bolduc, commerçant, tous deux de Québec, associés.

"A. Brulotte & Cie" cordonniers et marchands de chaussures.

Alfred Brulotte, père, corroyeur, et Alfred Brulotte, fils, tailleur de cuir, tous deux de Québec, associés.

Alfred Langlais et Cyrille Labrecque, tous deux de Québec, entrepreneurs-couvreurs.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ

"Compagnie d'Industrie Laitière de St-Charles de Bellechasse, pour fabrication de beurre à St-Charles de Bellechasse.

"Jacques Alain & Cie," marchands.

Joseph Alain, cultivateur, Aurèle Drolet, fermier, et Joseph Alain, charron, tous trois de l'Ancienne Lorette, associés.

Hubbard & Cie, de Waterloo, instruments de musique.

Le mouvement maritime

EN ROUTE POUR QUÉBEC

Ararak, Christiansend, 21 avril ;
Apallo, Waterford, 19 avril ; *Admiral Tegethoff*, Sunderland, 31 mars ; *Argentina*, Hambourg, 9 avril ; *Australia*, Greenock, 14 avril ; *America*, Londres, 21 avril ; *Athos*, Berwick, 8 avril ; *Canoea*, Plymouth, 17 avril ; *Carvia*, Mandal, 5 avril ; *Conrant*, Liverpool, 5 avril ; *E. T. G.*, Liverpool, 3 avril ; *Festina Lente*, Christiania, 17 avril ; *Hilda*, Hartlepool, 9 avril ; *Hawatha*, Londonderry, 11 avril ; *Juno*, Belfast, 30 avril ; *Liberty*, Mandal, 3 avril ; *Lindsay*, Bremerhaven, 31 mars ; *Mahilda*, Greenock, 10 avril ; *Minnahaba*, Barrow, 14 avril ; *Mindel*, Newcastle, 18 avril ; *Narcehal*, Liverpool, 5 avril ; *Nelly*, Barbades, 17 avril ; str *Osmanli*, Nieuwe Waterweg, 23 avril ; *Prinds Leopold*, Grangemouth, 19 avril ; str *Pharos*, Liverpool, 28 avril ; *Sea*, Londres, 19 avril ; *St-Petersburg*, Hartlepool, 11 avril ; *Trio*, Newcastle, 9 avril ; str *Bannarall*, Christiania, 24 avril ; str *Escalona*, Messine, 13 avril ; *Gertrude*, Barbades, 14 avril ; str *Hamilton*, Bristol, 28 avril ; *Hibernian*, Glasgow, 26 avril ; str *Lake Nepigon*, Liverpool, 28 avril ; str *Meannon*, Londres, 27 avril ; str *Meredith*, Glasgow, 21 avril ; str *Victoria*, Ardrossan, 24 avril ; str *Wansbeck*,

Hambourg, 27 avril; *Anna*, Liverpool, pour St Thomas, 1er mai; *Baba*, Londres, 1er mai; *Hibernica*, Cadix, 25 avril; *str Manar*, Hull, 28 avril; *Triton*, Belfast, 30 avril; *Mistletoe*, Barbades, 28 avril; *Silver Sea*, Barbades, 28 avril; *King Dove*, Plymouth, 2 mai; *Louise*, Ymuiden, 1er mai; *Callixta*, Swansea, 2 mai; *Hans Neilson*, Barbades, 1er mai; *Festa*, Dublin, 3 mai; *Emblem*, Falmouth, 5 mai.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC

11 mars. — Steamer *Constante*, du Canada, venant des Ebolements; chargement varié.

21 mars. — Golette *Clara*, de Rimouski, bois de chauffage.

25 avril. — Steamer *Phénix*, de Liverpool, parti de Messine, 31 mars; cargaison de fruits pour Carbay, Routh & Cie, de Montréal.

26 avril. — Steamer *Lake Huron*, parti de Liverpool, 11 avril, pour H. H. Sewell; chargement général; 12 voyageurs de cabine, 311 d'entrepont.

29 avril. — Steamer *Sarmatian*, de Glasgow, venant de Glasgow via Halifax; chargement général.

30 avril. — Steamer *Gerard* de Dundee, venant de Middlesboro; consignataires, Henry Fry & Cie; chargement général.

1er mai. — Steamer *Dominion*, de Liverpool, parti de Bristol, 19 avril, consignataire, Wm. Macpherson; chargement général.

1er mai. — Steamer *Justina*, de Glasgow, parti de Londres, 14 avril; consignataires, Allan, Rae & Cie; chargement général.

1er mai. — Steamer *Sardinien*, de Glasgow, parti de Liverpool, 19 avril; consignataires, Allan, Rae & Cie; chargement général; 59 voyageurs de cabine, et 430 d'entrepont.

1er mai. — Steamer *Virginian*, parti de Liverpool, 20 avril, consigné à Montréal; chargement général.

1er mai. — Golette *Gabon Bar*, de Québec, venant de la rivière du Tonnerre; chargement de poisson et d'huile.

1er mai. — Steamer *Ermenak*, de Dundee, parti de Palerme, 9 avril; consignataires, Henry Fry & Cie; cargaison de fruits.

1er mai. — Steamer *Nether Holme*, parti de Grange Mouth, 16 avril, pour Montréal.

1er mai. — Steamer *Hestia*, parti de Glasgow, 20 avril, pour Montréal.

1er mai. — Steamer *Pickhaden*, de Hambourg, parti de Hambourg, 18 avril; consignataire, Wm. Macpherson; chargement général, 467 passagers d'entrepont.

1er mai. — Steamer *Lake Ontario*, de Liverpool, parti de Liverpool, 20 avril; consignataire, H. H. Sewell; chargement général; 23 voyageurs de cabine, 232 d'entrepont.

1er mai. — Steamer *Parkmore*, parti de Liverpool, 16 avril, pour Montréal.

2 mai. — Steamer *Toronto*, de Liverpool, parti de Liverpool, 20 avril; consignataire, Wm. Macpherson; chargement général; 15 voyageurs de cabine, 96 d'entrepont.

2 mai. — Steamer *Warwick*, de Glasgow, parti de Glasgow, 18 avril, pour Montréal; cargaison générale.

2 mai. — Steamer *Powernaitan*, de Glasgow, parti de Glasgow, 19 avril; consignataires, Allan, Rae & Cie; chargement général; 3 voyageurs de cabine, 90 d'entrepont.

2 mai. — Steamer *Ripon City*, parti de

Greenock, 11 avril, pour Montréal; cargaison générale.

2 mai. — Steamer *Relief*, de Québec, venant de Gaspé; consignataires, Ross & Cie; cargaison de poisson, etc.

3 mai. — Steamer *Aucres*, parti d'Anvers le 15 avril pour Montréal; chargement général.

4 mai. — Steamer *Bonarista*, venant de la Baie des Vaches; consignataires, Geo. M. Webster & Cie; charbon.

4 mai. — Golette *Snow Queen*, de Québec, venant de la Pointe aux Esquimaux; divers flôts.

4 mai. — Steamer *Marciposa*, parti de Liverpool le 21 avril, pour Montréal; cargaison générale.

4 mai. — Steamer *Gertra Holme*, parti de Maryport, 19 avril pour Montréal; cargaison générale.

6 mai. — Steamer *Tanconer*, de Liverpool, parti de Liverpool, le 36 avril; consignataire, Wm. Macpherson; cargaison générale.

6 mai. — Steamer *Otter*, de Québec, venant de la Pointe aux Esquimaux; consignataires, A. Fraser & Cie; cargaison générale.

6 mai. — Steamer *Deftford*, parti de Sunderland, 21 avril; consignataires, Dobell, Beckett & Cie; sur lest.

6 mai. — Steamer *Longherry Holme*, parti de Maryport, 22 avril, pour Montréal; cargaison générale.

6 mai. — Brick *Mygd*, de Norvège, pour Saint Thomas, Montmagny; consignataires, King & Freres; sur lest.

7 mai. — Steamer *Laurentian*, de Glasgow, parti de Liverpool, 26 avril; consignataires, Allan, Rae & Cie; cargaison générale.

7 mai. — Steamer *Rosarian*, de Glasgow, parti de Londres 21 avril; consignataires, Allan, Rae & Cie; chargement général.

7 mai. — Golette *Georgiana*, capt. Talbot, de Québec, venant du Cap-St-Ignace; effets divers.

7 mai. — Golette *River Belle*, capt. Chi come, de Québec, venant de Gaspé; consignataires, Whitehead & Turner; effets divers.

7 mai. — Steamer *Amargytha*, parti de Glasgow, 24 avril pour Montréal; chargement général.

7 mai. — Steamer *Polina*, Capt. La chance, de Québec, venant de la Baie des Vaches; consignataires, Ross & Cie; charbon.

8 mai. — Steamer *Sicilia*, venant de Liverpool pour Montréal; cargaison générale.

8 mai. — Steamer *Louisbourg*, parti de Terre-Neuve pour Montréal.

8 mai. — Steamer *Justina*, parti de Baltimore pour Montréal.

8 mai. — Navire *Hordina*, de Norvège, parti de Moss, 31 mars, pour Batiscan.

DEPARTS

1er mai. — Golette *Marie Louise*, Capt. Ouellette, pour les Sept Iles.

1er mai. — Golette *Canada*, Capt. Mercier, pour Gaspé.

4 mai. — Golette *Marie Louise*, Capt. Guilmet, pour Gaspé.

4 mai. — Golette *R. C.*, Capt. Métivier, pour Pegou.

4 mai. — Golette *Enguir*, Capt. Caron, pour la Baie des Vaches.

7 mai. — Golette *Snow-Queen*, Capt. Brochu, pour la Pointe aux Esquimaux.

Les profits de la compagnie des steamers de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, ont été près de \$11,000, l'année dernière.

La compagnie du Richelieu a décidé de mettre le *Columbian* sur la ligne entre Chippewa, Ontario, et Buffalo, N. Y.; son service se recordera avec celui du chemin de fer électrique de la chute Niagara.

On dit que M. White, qui a surveillé la construction du *Compania* et du *Lacania*, sera chargé aussi de surveiller la construction des steamers du service rapide entre l'Europe et le Canada, si M. Huddart réussit dans ses négociations. Le tonnage des futurs steamers serait de 10,500 tonnes chacun.

Une compagnie dite Hanlan Ferry Co, à Toronto, vient d'obtenir des lettres patentes pour construire des quais, un hôtel, construire et utiliser des dragues et installer l'éclairage électrique sur l'île en face de Toronto. Elle se compose de R. J. Coleman, M. Keachie et R. A. Dickson, de Toronto; Michael Connolly, de Kingston; N. Connolly, de Québec; Jas Swift, le nouveau président de la Cie de bateaux à vapeur du lac Ontario et de la Baie du Quinte; et E. Lavigne, de Montréal.

Un bateau à vapeur va naviguer cet été entre la Baie Verte, N. B., et Summerside, Ile du P. E., en faisant escale au Cap Tormentine, au Cap Travers et à Crapaud.

L'Hon. John Costigan, secrétaire d'État, va faire publier aux frais du gouvernement une brochure rédigée par le capt. F. C. Wurtzle, secrétaire de la société littéraire et historique de Québec, et qui établit par des pièces historiques que le *Royal William*, vaisseau canadien, fut le premier bateau à vapeur qui traversa l'Atlantique.

Cette brochure fera partie du rapport annuel du secrétariat pour l'année courante.

Une plaque de cuivre, avec une légende, sanctionnant le fait du *Royal William*, est aujourd'hui déposée à la bibliothèque du parlement.

Soumissions

Dans l'affaire de

J. B. E. PAMPALON.

Épicière, Québec. — INSOLVABLE. DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du sous-signé jusqu'à

SAMEDI, 12 MAI 1894

A MIDI

pour l'achat de l'actif de cette succession comme suit :

A.—Fonds de commerce.....\$1,323 54
Amortissement du magasin..... 79 37
Roulant (cheval, voitures)..... 217 15

B.—Crédits suivant liste.....\$1,620 06
..... 1,907 21

C.—Une année de loyer au 1er mai 1895.

Condition de paiement : Comptant. L'inventaire et la liste des crédits sont au magasin de l'insolvable.

Le stock sera visible au magasin de l'insolvable, coin des rues St-Jean et St-Augustin, tous les jours de 8 hrs. a.m. à 5 hrs. p.m.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

HENRY A. BÉDARD,

Bureau : Gardien provisoire
125, rue St-Pierre, Québec, 8 mai 1894.

PRIX COURANTS EN GROS — JEUDI, 10 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
9 x 6 "	1 90 0 00	Zinc :		Feuille :		Fil de Laiton :	
12 x 9 "	2 75 0 00	Lingots "Spelter" ..	" 0 04½ 0 04½	Coke 10	p. boîte, 3 25 3 45	A collets	p. lb, 0 30 0 35
<i>Connexion simple, carrée ou fausse équerre :</i>		Feuilles, No 8	" 0 05½ 0 05½	Charbon de bois "C" boîte, 3 60 5 75		Fentes Malléables :	
4 x 4 pouces chacun ..	0 90 0 00	Acier :		Pour chaque X ..		Par lb	0 09 10
6 x 4 "	1 50 0 00	Aressort, ... p. 100 lbs.	2 75 3 00	additionnel, ext. "	0 75 0 00	Enclumes	0 11 0 11½
6 x 6 "	1 50 0 00	A lisse	" 2 25 2 50	Feuille :		Charnières :	
9 x 6 "	2 10 0 00	A bandage	" 2 60 0 00	A corcier, ... p. 100 lbs.	2 45 2 50	T et "Strap"	p. lb, 0 05½
9 x 9 "	2 10 0 00	A pince	" 3 00 3 25	Double	2 45 2 50	"Strap" et gond filetes,	
12 x 9 "	3 00 0 00	Fondu	" 11 00 0 00	Fers et Quincaillerie			
12 x 12 "	3 00 0 00	Poulu, ordin. "	" 0 00 0 00	Fers à cheval :		Clous coupés à chaud :	
<i>Connexion double, carrée ou fausse équerre :</i>		De mécanicn. "	" 3 25 3 50	Ordinaires, p. 100 lbs.	3 50 3 60	De 6 à 6 pouce, p. 100 lbs.	1 90 0 00
4 x 4 pouces chacun ..	1 40 0 00	Fer en gouze : En magasin,		Fers à Repasser :		De 5 à "	" 0 00 1 95
6 x 4 "	1 90 0 00	Siemens, ... p. tonne.	18 50 19 50	Par 100 lbs.	3 20 3 25	De 3½ à 4 "	" 0 00 2 00
6 x 6 "	1 50 0 00	Collins	" 21 00 0 00	Fiches :			
9 x 6 "	2 10 0 00	Calder	" 20 00 0 00	Coupées, toutes dimensions		De 2½ à 2¾	" 0 00 2 05
9 x 9 "	2 75 0 00	Langlois	" 00 00 0 00	sous, ... p. 100 lbs.	2 30 0 00	De 2 à 2½	" 0 00 2 15
12 x 9 "	4 00 0 00	Smith, ordinaire ..	" 20 00 20 50	Pressées, de ¼	4 75 0 00	De 1½ à 1¾	" 0 00 2 30
12 x 12 "	4 00 0 00	Gartsheridan	" 20 00 20 50	" 5/16	4 50 0 00	De 1¼ à "	" 0 00 2 90
<i>Siphon,</i>		Carrière	" 19 00 0 00	" ¾	4 25 0 00	De 1 à "	" 0 00 2 40
4 pouces	1 40 2 00	Eglinton	" 18 50 0 00	" 1	3 90 0 00	Clous coupés à froid :	
6 "	1 90 2 75	Fer en barres :		Escompte, 20 p. c. Galvanisées,		De 1½ à 1¾ pes. p. 100 lbs.	0 00 2 40
9 "	2 75 3 30	Ordinaire, ... p. 100 lbs.	1 80 1 85	extra par 100 lbs. net	\$2.50	De 1¼ pouce,	" 0 00 2 00
12 "	4 00 6 00	De Suède	" 3 75 0 00	Fil de fer :		clous jusqu'à 1¼ pouce et 20 cts plus	
<i>Tuyaux à cheminée :</i>		De Norvège	" 3 75 0 00	Pol, de No 1 à No. 8, par		de 1¼ pouce à 1¾ pouce.	
9 pouces, par pied	0 25 0 00	Lowmoor	" 5 25 5 50	100 lbs.	2 60 2 70	Clou à fleur par 100 lbs :	
12 "	0 40 0 00	Tôle :		No 9	0 60 0 65	1"	3 85 0 00
Briques, tre qual. p. mill	7 00 0 00	Noire, Nos 10 à 16 lb.	2 35 0 00	No 10	0 60 0 65	1½ "	3 35 0 00
2me	6 50 0 00	" Nos 17 à 20 ..	2 10 2 35	No 12	0 00 0 95	1¾ "	2 95 0 00
Chaux, mac, p. 100 lb.	0 40 0 00	" Nos 20 à 28 ..	2 25 0 00	No 8, par 100 lbs.	2 65 2 70	" et plus	3 10 0 00
Ciment, Portland, p. bri.	2 00 2 35	" No 28	" 0 00 0 00	No 9	0 00 0 25	2½ " et 2¾	3 90 0 00
Briques à en par mill.	15 00 20 40	Galvanisée, No 24 ..	" 0 04 0 00	No 10	0 00 0 90	3 pouces	2 75 0 00
Métaux		" No 26	" 0 04½ 0 06	No 11	0 00 0 90	Clous à quarts par 100 lbs :	
Cuivre, Lingot	p. lb, 6 10 0 11	" No 26	" 0 05½ 0 06	No 12	0 00 0 10	¾ pouce	3 65 0 00
" en feuille	" 0 15½ 0 22	Etamée,		No 13	0 00 0 15	1 "	3 40 0 00
Etain, lingots	" 0 18 0 20	No 24, 72 x 30	" 0 00½ 0 07	No 14	0 00 0 35	1½ "	3 15 0 00
" barres	" 0 20 0 21	No 26, 72 x 30	" 0 07 0 07	Clous à river, p. 100 lbs :			
<i>Plomb :</i>		No 28, 84 x 36	" 0 00½ 0 07	1 pouce	4 40 0 00	1¼ pouce	
Saumons	p. 100 lbs, 2 80 3 00	No 28, 84 x 36	" 0 07 0 0	1½ pouce	3 90 0 00	1¾ pouce	
Tuyaux	" 5 25 7 50	De Russie, Nos 8, 9 et	" 0 00 0 00	2 pouces	3 00 0 00	2½ pouce	
Feuilles	p. lb, 0 03½ 0 03½	10	" 0 00 0 00	2½ pouce	3 45 0 00	3 pouces	
De classe	" 0 05½ 0 06	Du Canada	p. boîte, 2 35 2 50	3 pouces et plus	2 75 0		

REVUE DES MARCHÉS DE QUÉBEC

Québec, 10 mai 1894.

Depuis notre dernière revue commerciale, que des circonstances incontrôlables nous ont forcé de négliger notablement la semaine dernière, nous sommes passés d'une température d'hiver, à une température printanière. Ce changement n'a pas été sans exercer une influence marquée sur certaines branches de commerce ; la circulation est devenue plus active.

Il est tombé une assez bonne quantité de pluie qui, en quelques heures, seulement, il y a trois ou quatre jours, a fait reverdir jardins et prairies.

La saison de semences commence donc sous d'heureux auspices.

Le commerce est encore dans l'incertitude au sujet du tarif ; cela durera jusqu'au jour de clôture de la session.

GRAINS

Le marché est toujours assez ferme. L'avoine est encore rare. Les cotes n'ont pas changé. Blé de semence, 85cts. à \$1.00 le minot ou par 60 lbs ; Orge de semence, 65cts. par 48 lbs ; Avoine, 41cts. à 45cts. par 34 lbs ; Pois, 80cts. à 85cts. le minot. Blé d'inde, 57½cts. à 60cts. par 56 lbs ; Blé d'inde à silo, 65cts. à 70cts. par 56 lb. Le son est plus abondant et se vend \$1.00 le 100 lbs. Les grus ou petit son, \$1.00 à \$1.10 le 100 lbs.

GRAINES DE SEMENCE

L'état du marché reste toujours ferme.

Graine de mil plus ferme, \$2.40 à \$2.60 par 45 lbs ; Tréfle rouge, sans changements, 8½cts à 12cts. la livre, suivant la qualité ; Tréfle blanc plus ferme, 18cts. à 22cts. la livre ; Tréfle grand (mammoth) du Vermont, 12cts. la livre ; Les lentilles sont encore rares. On peut s'en procurer à des prix variant de \$1.70 à \$1.90 par 60 lbs.

FARINES

Pas de changements. Farine (patent)

Farine en poches

BEURRE ET FROMAGE

LARD

Short cut \$17.50 à \$18.00 le baril, 200 lbs, Mess. 17.00 à \$17.50 " "

Saindoux composé \$1.50 à \$1.55 le seau (20 lbs.)

LARD FUMÉ

Pas de changements dans le lard fumé. Jambon au sucre, 12 cts. la lb. Jambon ordinaire, 10 cts. à 12 cts. la lb. Lard fumé, 9½ cts. à 10 la lb. Grosses épaves fumées, 9 cts. à 9½ cts. la livre.

FOIN

Le marché garde encore l'état de langueur que nous signalions il y a une quinzaine. Le foin accuse même une baisse de 50cts. par tonne. Il se cote aujourd'hui de \$7.00 à \$7.25 le cent bottes ou de \$9.50 à \$10.00 la tonne.

POISSON ET HUILES DE POISSON

Le marché est resté pauvre. Il n'y aura pas de transactions avant la mi juin.

NOUVEAUTÉS

Il y a un regain d'acti ité, mais les perceptions sont encore languissantes. Les marchands de nouveautés commencent à se plaindre sérieusement de la concurrence que font au commerce régulier les petits marchands juifs. Ces gens là se multiplient avec une rapidité inquiétante. Après avoir vendu de la bimbelote ie, les voilà qui se mettent à vendre à des prix extrêmement modiques des habits, des vêtements, et ils débitent leurs marchandises avec une facilité étonnante. Ce qui fait que le petit marchand de la campagne chôme, et finit par se trouver dans des embarras sérieux, dont le marchand de gros finit par avoir sa part. Les marchands réguliers ont toutes les obligations de leur état civil, tandis que les colporteurs juifs ne paient qu'une licence de \$10 l'an, puis se font héberger pour rien ou

dorment à la belle étoile. Ils sont devenus une véritable plaie qu'il va falloir de toute nécessité traiter sans délai d'une façon énergique. Il faut extirper ce chien dent pendant qu'il n'est pas encore trop tard.

QUINCAILLERIE

L'état des affaires dans cette branche de commerce est le même que dans celle des nouveautés; les affaires reprennent, mais les rentrées d'argent sont encore lentes.

La quincaillerie est la branche de commerce qui a été la plus affectée par les remaniements du tarif. Le clou se vend vil prix, pas plus cher même que la matière première qui sert à sa fabrication; on le cote \$1.95 le baril de 100 livres. On attribue cet état de choses à la concurrence opiniâtre et déraisonnable que se font les cloutiers de Montréal et de Hamilton.

ÉPICERIES

Comme dans toutes les autres branches, il y a un réveil marqué dans l'épicerie.

On attend à Québec vers le 15 mai, plusieurs navires qui sont partis des îles vers le fin d'avril avec des cargaisons de mélasse.

CHAUSSURES

L'époque de l'année que nous traversons se trouve être une époque transitoire. La circulation publique est tout à fait facile, mais les semences retiennent les gens à la campagne. Le marché des chaussures est excessivement tranquille, plus tranquille même qu'il ne l'est d'ordinaire à cette saison. Les achats faits vers la fin de 1893, ont été livrés il y a quelque temps; de sorte que les marchands de la campagne n'achètent que pour compléter des assortiments. D'Europe il ne vient pas de demandes; on est même à ce sujet d'une stricte réserve.

CUIRS

Dans le moment le marché est excessivement tranquille. Le commerce traverse ce qu'on peut appeler la période d'entre-saison. Tant que les manufactures ne commencent pas à remplir les commandes d'automne, les tanneurs et les corroyeurs seront obligés malgré eux d'accumuler du stock. Quelques acheteurs anglais sont venus sur le marché de Québec cette semaine, et ont acheté une certaine quantité de cuir satiné ou *buff*, et des croutes en robes ou *split*. A part cela la demande locale a été maigre.

PEAUX

Les peaux de Montréal se sont vendues à des tanneurs de Québec 4cts, 3cts, et 2cts, les Nos. 1, 2 et 3 respectivement.

Les peaux de Québec font 4cts, 3cts, et 2cts, pour les Nos. 1, 2 et 3 respectivement.

Les peaux de Toronto sont cotées Nos. 1, 3½cts; No. 2, 3½cts; No. 3, 2½cts.

Dans les peaux de veau la demande est faible et les prix sont bas cette année.

Dans les peaux de mouton, la grande accumulation de la laine met les tanneurs dans une position défavorable pour acheter les peaux de la nouvelle saison; les stocks de laine en magasin sont considérables. Prix nominaux.

Le suif se vend 6½cts, le 100 lbs. rendu sur place.

En difficultés

QUÉBEC

Québec.

5 mai.—P. Pelletier & Cie, marchands de nouveautés, rue St-Joseph, Québec, ont fait cession de leurs biens. Actif: marchandises, \$7,000; aménagement de magasin, \$99; crédits, dettes actives, etc., environ \$1,300. Passif, \$7,314.32; dettes privilégiées, \$1,185.99.

M. H. A. Bédard a été nommé gardien provisoire.

7 mai.—A la requête de Alfred Sanson, manufacturier, et Adélar Turgeon, avocat, tous deux de Lévis, Elzear Bédard, marchand, de Lévis, a fait cession. Actif, \$5,413.00. Passif, \$7,774.36.

7 mai.—William F. Bowen et Peter F. Bowen, bijoutiers de Québec, faisant affaires sous le nom de Bowen Brothers. Actif: stock, \$3,000; crédits, \$50. Passif, au dessus de \$3,000.

Paul Biarnès, marchand de vins, a fait cession.

Buckingham, Québec.

Jos. Martin & Cie, fonds de commerce vendu à 26c, dans la piastre.

Côteau Station, Québec.

L. A. Sauvé, magasin général, offre de composer à 60c, dans la piastre.

Hull, Québec.

H. Charlebois & Cie., chaussures, assemblée des créanciers convoquée pour le 8 courant.

Laprairie, Québec.

R. Beauvais & Frère, manufacturiers de voitures, ont fait cession.

Milan, Québec.

Duncan McCleod, a fait cession.

Roche Island, Québec.

Sauvé & Frère, offrent à composer.

Sault au-Récollet, Québec.

A. Pelopain & Cie., magasin-général, actif vendu à 45c dans la piastre.

Sherbrooke, Québec.

A. E. Odell & Cie., magasin-général, assemblée des créanciers le 8.

Junction Stanstead, Québec.

M. A. Chamberland, magasin-général, a fait cession.

St. Gabriel de Brandon, Québec.

P. Belyeau, magasin-général, fonds de commerce, annoncé pour être vendu par encan le 11 mai.

St. Hyacinthe, Québec.

L. A. Choquette, libraire, actif vendu à 65c dans la piastre.

St-Janvier, Québec.

F. X. Labelle, magasin-général, a fait cession à M. Lamarche & Olivier.

Montréal.

Allison Advertising Co., assemblée des créanciers convoquée le 14 mai.

J. L. Barrie & Cie., manufacturiers etc, contestation filée, et demande cession.

C. Brunau & Cie., hôtelier, actif vendu. Cunningham & Robertson, manufacturiers de moulages, ont fait cession.

Henry & Bourk, quincaillerie, ont fait cession. Chs. Desmarteau est nommé curateur, fonds de commerce vendu à l'encan le 10.

St-Jean, Québec.

R. C. Montgonerie & Cie., ont fait ces-

sion, assemblée des créanciers convoquée pour le 9 mai.

Succession Geo. Wilson, pour être vendue à l'enchère.

Montréal, Québec.

Wm. Davidson Stephen a fait une demande de cession à James Cunningham et Charles Robertson (Cunningham et Robertson), manufacturiers. Les défendeurs ont consenti à la cession. Le demandeur a été nommé gardien provisoire.

Arthur Marleau, épicière, a fait cession de biens à la demande de Wilbrod Imbleau, comptable. Passif, environ \$1,500. Le demandeur a été nommé gardien provisoire.

William R. Canal a fait une demande de cession à Dame Bessie Macdonald, épouse séparée de biens de Thos. Macdonald, (The Macdonald Manufacturing Company).

A. W. Stevenson a été nommé curateur dans la faillite de Wm. Samuel.

C. A. McDonnell a été nommé curateur dans la faillite de T. B. Lyons.

Jérôme Lecompte et Fils, entrepreneurs, ont fait cession à la demande de Auguste Leblanc, comptable. Le passif se monte à près de \$12,000. Les principaux créanciers sont: A. E. Manny & Co., \$1,000; Patenaude & Cie, \$500; Mae Levy, \$4,000. Naz. Gauthier, \$3,600.

ONTARIO

Barnsville, Ont.

W. C. Waker, magasin général, a fait cession à C. B. Armstrong.

Brantford, Ont.

T. W. Batchelor, tailleur, a fait cession à Ed. Harley.

Claremont, Ont.

W. Reith, magasin général, a fait cession à W. H. MacMahon.

Coldwater, Ont.

D. B. Denison, hôtelier, fonds de commerce saisi par son propriétaire.

Delta, Ont.

C. A. Laffèche, tailleur, offre à ses créanciers 15c, dans la piastre.

Foxboro, Ont.

John N. Laird, magasin général, demande une assemblée de ses créanciers.

Franklin, Ont.

Halden & Staples, magasin général, ont vendu leur actif.

Greenbank, Ont.

D. Perkins & Cie, ont fait cession à W. Ross.

Hamilton, Ontario.

La Fonderie Laidlaw est annoncée pour être vendue à l'encan le 12 courant.

J. Moodie & Fils, marchands de nouveautés, actif vendu par encan,

Kimmount, Ontario.

Roy & Cie, magasin général, actif annoncé pour être vendu à l'encan.

Lindsay, Ontario.

Paterson & Cie, marchandises sèches, ont fait cession à Henry Barber & Cie.

London, Ontario.

Elson Richard Boucher a fait cession à Alfred Robinson.

C. J. Wall, épicière, actif vendu.

C. McCallum, pharmacien, a fait cession de ses biens à Alfred Robinson.

Penetanguishene, Ontario.

Dryson & Gillespie, marchandises sèches, demandent composition à leurs créanciers.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 3 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		
Clous à caisse à tabac :				Vin, à bois :				
1 1/2 pouce, par 100 lbs.	3 40 0 00	Escompte,	0 75 0 00	Cottolene, seau 20 lbs.	0 94 0 00	Vins :		
1 3/4 " " "	3 00 0 00	Cuivre,	0 00 0 70	" " " "	0 94 0 00	Bleches triées, p60lbs.	1 50 1 75	
2 " " "	2 80 0 00	Verres à Vitres		" " " "	0 95 0 00	Yellow Eye,	0 00 0 00	
2 1/2 " " "	2 80 0 00	United 00 à 25, ..	50 pds 1 25 1 30	" " " "	0 95 0 00	Prov. de Québec,	1 20 1 40	
2 3/4 " " "	2 65 0 00	" " " "	50 pds 1 35 1 40	Poissons				
3 " " "	2 50 0 00	" " " "	100 pds 2 80 2 90	Hareng Labrad. 1 brl.	0 00 5 25	Fourrages :		
3 1/4 à 4 1/4 " " "	2 40 0 00	" " " "	100 pds 3 15 3 30	" " Cap Breton brl.	0 00 3 25	Foin prés. moy No 1 ton.	10 00 10 25	
Clous à cheval pointés et finis				United 6 à 70, ..	100 pds 4 00 0 00	" " "	0 00 9 25	
Escompte 50 et 10,				" " " "	100 pds 4 50 0 00	Foin au 100 battes, ..	4 00 0 00	
5 lbs,	liste, 0 30 0 00	" " " "	100 pds 4 35 0 00	Morue sèche,	0 00 5 00	Paille pressée tonne,	5 00 5 50	
6 lbs,	liste, 0 27 0 00	" " " "	100 pds 4 35 0 00	" No 1 vert en gr. lb.	0 02 1/2 0 00	Vins et Liqueurs		
8 lbs,	liste, 0 24 0 00	" " " "	100 pds 4 35 0 00	" No 1 vert large lb.	0 02 1/2 0 00	Liqueurs Canadien		
10 lbs,	liste, 0 23 0 00	" " " "	100 pds 4 00 0 00	" Draft,	0 00 0 00	Créme de Menthe gla.		
et 10 lbs,	liste, 0 22 0 00	" " " "	100 pds 4 00 0 00	Poisson ble le Sup. 1/2 brl.	0 00 0 00	Créme de menthe gla.	09 00 10 50	
Clous à brossettes à soulers, p. cent.				Peaux et cuir	Truite des lacs, 1/2 qt.	0 00 0 00	Coracao,	00 00 10 50
Escompte,	0 25 0 00	Paux'te No 1 p. 100 lbs.	3 50 4 00	Saumon No 1 Labra brl.	12 50 0 00	Prunelle,	00 00 13 00	
Brossettes, pointés, etc.				Paux'te No 2 " "	1 00 1 50	Kuonmel,	10 50 12 00	
En paquets, escompte, ..	0 00 0 40	Barl. 100 lbs,	0 00 4 00	Maquereau No 2 " "	10 00 7 50	Créme Cacao Chouva,	10 50 14 25	
À la livre, escompte, ..	0 00 0 40	Paux mouton p. pièce	0 75 0 80	Saumon B.C. " "	10 10 50 11 00	Anisette,	11 00 13 00	
Clous de broche :				Paux mouton, fond, ..	0 00 0 00	Cherry Brandy,	00 00 11 25	
75 p. c. Escompte sur la liste,		Paux veaux,	0 05 0 05	Hamilton No 1, insp.,	3 00 0 00	Créme de Noyau, Moka,		
Boulons :		" No 2, " "	2 00 0 00	Toronto No 1, " "	3 00 0 00	Générate,	00 00 10 50	
A voiture,	0 00 0 65	" No 2, " "	2 00 0 00	Cos prix sont ceux de Fonest,		Alsinthe supérieure, ..	00 00 10 50	
A têtes fraîches,	0 00 0 60	Suif raff.,	100 lbs 4 50 0 00	Suif brut,	2 00 3 00	Vermouth,	6 00 6 25	
A charrie,	0 00 0 45	Provisions		Produits de la ferme				
A poche,	0 00 0 47 1/2	Bœuf salé mess 200 brl.	0 00 12 00	Beurre :				
Pâtisseries et Conissants :				Lard " Chicago, brl.	0 00 17 00	Crémeries choix,	0 24 0 34	
Liste,	escompte, 0 20 0 00	Lard " Short cut brl.	0 00 17 00	Crémeries vieux,	0 00 0 00	Crémeries,	0 19 0 20	
Tarandsnières :				Lard can. Short cut brl.	0 00 17 00	De Fonest,	0 19 0 20	
(Taper Taps), escomp.	0 35 0 00	Saindox canadien, lb.	0 60 50 10 1/2	Cantons de l'Est,	0 21 0 23	Rouleaux,	0 18 0 19	
Limes Rapet et Tars-points :		" mélange, lb.	0 07 1/2 0 08 1/2	Fromage :				
1ère qualité,	0 00 0 20	Jambons grands,	0 00 0 10	Meilleur, Ontario, lb.	0 10 1/2 0 10 1/2	Meilleur Québec,	0 10 1/2 0 10 1/2	
2ème qualité,	0 00 0 50	" " " " " "	0 09 0 11	Grais chaudières, caisse,	0 08 0 00	Grais chaudières,	0 11 0 12	
Mèches de Paroi :				" Bacon,	0 12 0 00	Sucre d'érable,	0 45 0 07	
Escompte,	0 50 0 00	Pore abattu,	p. lb. 7 00 0 00	Sucre " canis,	0 55 0 40	Sirop,	en bls lb. 0 04 0 05	
Barrières,	0 40 0 45	" p. char.,	0 00 0 00	Miel nouy rayons, lb.	0 10 1/2 0 00	" " " "	0 06 0 07	
				Pommes de terre :				
				Par lot de char pr sac, 50	00 50 00 55			
				Par jobs,	00 60 00 65			

Port Arthur, Ontario.
W. H. Arthur, marchand de nouveautés, demande extension de temps.

Port Perry, Ontario.
Samuel Graham, manufacturier de voitures, a fait cession de ses biens à J. H. Brown.

St. Thomas, Ontario.
R. A. Putman, épiciier, actif vendu par enchère.

Smith Falls, Ontario.
Peter Brennan, hôtelier, a fait cession de ses biens à B. E. Sparkman.

Stayner, Ont.
John Petrie, magasin général, a fait cession à Joel Halliworth, jr.

Tilsburg, Ont.
James T. Mowatt, bijoutier, a fait cession.

Walkerville, Ont.
R. C. Masson, épiciier. Actif vendu.

Webbwood, Ont.
H. F. McQuire, magasin général, a fait cession à D. Blackley, de Hamilton.

York, Ont.
Alex. Davis, marchandises sèches, a fait cession à John W. Leatley, de Toronto.

Toronto, Ontario.
Gerge Adam, marchand-tailleur, a fait cession à H. Barber & Cie.
Calvert & Cie., ont fait cession, et ont convoqué une assemblée de leurs créanciers.
W. J. Hallam, marchand de meubles a fait cession à Thos. R. Martin.
Joseph McEvoy, épiciier, a fait cession à Richard Few.

G. G. Noel, marchand de hardes faites, a fait cession à J. B. Laing.
C. Parsons & Cie., marchands de cuir, offrent à composer à 20c dans la piastre.

NOUVELLE-ECOSSE

Antigonish, N.-E.
John Wilnot, tailleur, a fait cession.
John P. McCleod, magasin-général, offre à composer à 50c dans la piastre.

Mabou, N.-E.
Mabou Coal and Gypsum Co ont fait cession.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Middle St Francis, N.-E.
Hector Nadeau, magasin général, a fait cession à Frs Laforest.

St-George, N.-E.
Fred. McCrawley, magasin général, a fait cession.

St-Hilaire, N.-E.
Jos. Michaud, magasin général, a fait cession.

Tidnish, N.-E.
A. F. Avar, magasin général, a fait cession.

Woodstock, N.-E.
Jas. H. Dickey, marchand de bois, a fait cession.

MANITOBA

Minnedosa, Manitoba.
Robert McLenaghan, magasin général, a fait cession de ses biens.

Treesbank, Man.
J. W. Erratt, magasin-général, a fait cession.

Winnipeg, Man.
James O'Connor, hôtelier, a fait cession.

Revue de Montreal

Montreal, jeudi, 10 mai 1894.

Les affaires vont encore mal à la Bourse de Montreal. La faute en est due aux bears qui ont vigoureusement attaqué le marché.

Les principales valeurs ont fermé aux cotes suivantes, hier, à la Bourse :

Banque de Montreal	226 1/2	223
Banque du Peuple	126 1/2	125
Banque de Toronto		250
Banque Jacques Cartier	125	118
Banque de Québec		118
Banque Ville-Marie	90	
Banque Hochelaga	132 1/2	128
Pacifique Canadien	67	66 1/2
Cable Commercial	139 1/2	138 1/2
Montreal Telegraph	148 1/2	147
Compagnie du Richelieu	76	70
Cie des chars urbains	138 1/2	137 1/2
Compagnie du gaz	172	171
Cie Téléphone Bell	149	145

RAPPORT DE BEEBHOHM

Changement sur mer : blé, lourd ; mais, ignoré. De passage en voie d'expédition : blé, les nouvelles américaines causent une dépression.

Blé de Californie : prompte expédition, 24s 9d ; presque dû, 23s 6d.

Le marché français devient plus abordable.

Liverpool : blé sur place, demande modérée, mais sur place, lent ; blé de Californi Stand. No. 1, 4s 11d ; blé roux d'hiver de l'Ouest Am., 4s 8 1/2d ; mais mélangé, 3s 8 1/2d.

Les pois canadiens sont cotés à 5s.

— LA PRESSE —

JOURNAL QUOTIDIEN

**Le plus populaire de tous les journaux
français de Montréal**

Voulez-vous connaître les dernières nouvelles ?

Voulez-vous lire des beaux feuilletons ?

Voulez-vous connaître les prix des marchés de Montréal ?

Voulez-vous lire de belles études sur l'Agriculture ?

**LISEZ LA PRESSE.
RECEVEZ LA PRESSE.
LISEZ LA PRESSE.
RECEVEZ LA PRESSE.**

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

C'est le journal français du genre qui donne le plus de gravures et d'illustrations

C'est le journal français qui donne le plus de matière à lire ; il est même le seul du même format qui soit publié à douze pages.

Moyenne de la circulation par jour :

34,364

PRIX D'ABONNEMENT :

Edition Quotidienne... ..\$2.00—Hebdomadaire.....\$1.00

"La Presse"

71 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.

T. BERTHIAUME, Editeur.

PRIX COURANTS EN GROS. — JEUDI, 3 MAI 1891.

Table of market prices for various goods like Martel, Sazerac, Bisquit, etc. Columns include item name, quantity, and price.

Table of market prices for goods like Watson, Cognacs, and various liquors. Columns include item name, quantity, and price.

Table of market prices for goods like Dalbee, Spiritueux, and various oils. Columns include item name, quantity, and price.

Table of market prices for goods like Little Buck, Lucifer, and various specialties. Columns include item name, quantity, and price.

MOUVEMENT DES GRAINS ET FARINE DE BLÉ

Table showing grain and flour movement with columns for origin (Chicago, New York, etc.), quantity, and price.

FAILLITES DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Text describing bankruptcy cases, mentioning 'I. y a eu 31 faillites au Canada, la semaine dernière...'.

PROVISIONS

Text describing market conditions for provisions, mentioning 'Cette ligne offre une grande fermeté...'.

BEURRE

Text describing market conditions for butter, mentioning 'Les arrivages sont très considérables...'.

FROMAGE

Text describing market conditions for cheese, mentioning 'La condition s'est beaucoup amélioré...'.

ŒUFS

Text describing market conditions for eggs, mentioning 'Les œufs sont en bonne demande...'.

FRUITS

Text describing fruit market conditions, mentioning 'La Montreal Fruit Auction a fait une bonne vente...'.

CUIRS ET PEaux

Text describing market conditions for skins and furs, mentioning 'Le marché des cuirs est dans la même situation...'.

Text describing market conditions for wool, mentioning 'Le marché des laines voit des arrivages assez nombreux...'.

PLAMONDON & CHASSE MARCHANDS EN GROS

Advertisement for Plamondon & Chasse, listing products like biscuits, grains, and various goods.

TOUX REBELLES, RHUMES NEGLIGÉS, BRONCHITES AIGUES,
CRACHEMENTS DE SANG, CATARRHES, ASTHME, CONSOMPTION,

Maladies traitées avec succès

— PAR LE —

VIN A LA CREOSOTE DE HETRE DU DR. ED. MORIN



Un agent commissionnaire bien connu à Québec, écrit :

Dr. ED. MORIN & CIE, Pharmaciens,
Messieurs,

Je me fais un devoir de faire connaître au public que votre *VIN A LA CREOSOTE DE HETRE* est le meilleur remède que j'aie employé pour me guérir d'une bronchite aigue. J'avais employé plusieurs remèdes sans obtenir aucun soulagement. Ce n'est qu'après avoir fait usage du vôtre que je commençai à prendre du mieux. Je le considère le bon remède pour la bronchite.

Votre dévoué,

A. HALDIMAND.

DR. ED. MORIN & CIE

PHARMACIENS EN GROS
48, Rue St-Pierre, Quebec

AVIN

NOUS DESIRONS RESPECTUEUSEMENT NOTIFIER NOS PRATIQUES QUE, AGISSANT DANS LES MEILLEURS INTÉRÊTS DU COMMERCE, NOUS NE SUPPLÉERONS AUCUNE MAISON QUI

VENDRA LES CIGARES DE NOTRE MANUFACTURE A **PLUS BAS** PRIX QUE CEUX MENTIONNÉS CI-DESSOUS.

“ Stonewall Jacksons ” \$35 PAR MILLE, NET

“ Lord Wolseley's ” R. VIC. 1/20^{ème}, \$55 PAR MILLE

H. JACOBS & CIE

Stonewall

Jackson

CIGAR FACTORY

MONTREAL